

WEBINAIRE

Agriculture, Alimentation et Biodiversité



7 juillet 2021

Programme du webinaire

Réaffirmer les préoccupations sociales et environnementales du projet

Protéger et promouvoir la Zone de protection naturelle agricole et forestière

Co-construire la transition agricole et alimentaire du plateau de Saclay

Faire l'expérience de la transition écologique et sociale sur le plateau de Saclay

Découvrir les espaces naturels et agricoles du territoire et préserver la biodiversité

Observer la biodiversité du territoire

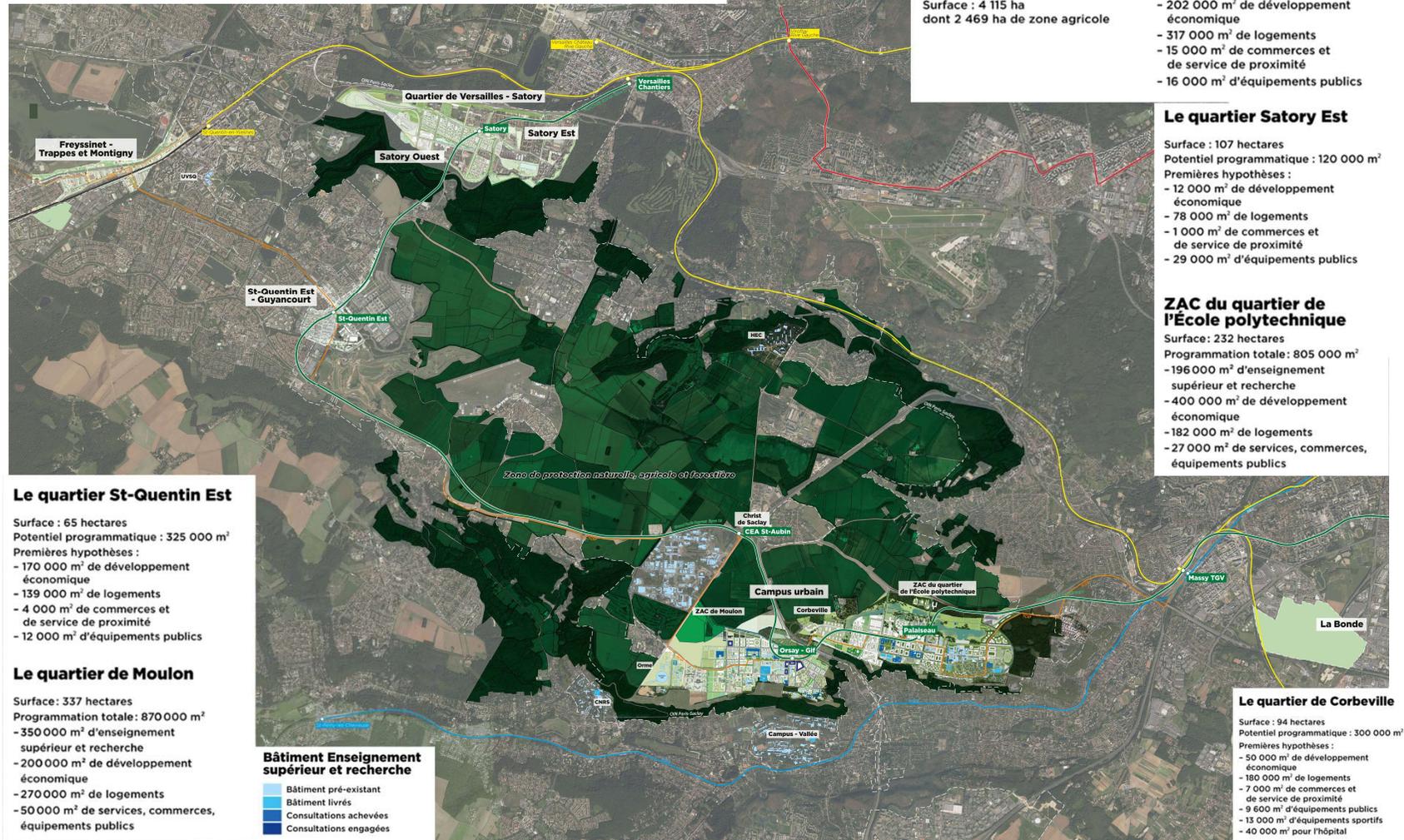
Réaffirmer les préoccupations sociales et environnementales du projet

Le projet de Paris-Saclay

Un **pôle académique** de rang mondial (UPS et IP Paris)

Un **cluster scientifique** et technologique de **l'innovation**

Un **territoire durable**



La zone de protection naturelle, agricole et forestière
 Surface : 4 115 ha dont 2 469 ha de zone agricole

Le quartier Satory Ouest
 Surface: 236 hectares
 Programmation totale: 550 000 m²
 - 202 000 m² de développement économique
 - 317 000 m² de logements
 - 15 000 m² de commerces et de service de proximité
 - 16 000 m² d'équipements publics

Le quartier Satory Est
 Surface : 107 hectares
 Potentiel programmatique : 120 000 m²
 Premières hypothèses :
 - 12 000 m² de développement économique
 - 78 000 m² de logements
 - 1 000 m² de commerces et de service de proximité
 - 29 000 m² d'équipements publics

ZAC du quartier de l'École polytechnique
 Surface: 232 hectares
 Programmation totale: 805 000 m²
 -196 000 m² d'enseignement supérieur et recherche
 -400 000 m² de développement économique
 -182 000 m² de logements
 -27 000 m² de services, commerces, équipements publics

Le quartier St-Quentin Est
 Surface : 65 hectares
 Potentiel programmatique : 325 000 m²
 Premières hypothèses :
 - 170 000 m² de développement économique
 - 139 000 m² de logements
 - 4 000 m² de commerces et de service de proximité
 - 12 000 m² d'équipements publics

Le quartier de Moulon
 Surface: 337 hectares
 Programmation totale: 870 000 m²
 -350 000 m² d'enseignement supérieur et recherche
 -200 000 m² de développement économique
 -270 000 m² de logements
 -50 000 m² de services, commerces, équipements publics

Bâtiment Enseignement supérieur et recherche

- Bâtiment pré-existant
- Bâtiment livrés
- Consultations achevées
- Consultations engagées

Le quartier de Corbeville
 Surface : 94 hectares
 Potentiel programmatique : 300 000 m²
 Premières hypothèses :
 - 50 000 m² de développement économique
 - 180 000 m² de logements
 - 7 000 m² de commerces et de service de proximité
 - 9 600 m² d'équipements publics
 - 13 000 m² d'équipements sportifs
 - 40 000 m² pour l'hôpital

Secteur de la Bonde
 Quartier actuellement à l'étude

Stratégie de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale (DDRS)

L'EPA Paris-Saclay s'est engagé volontairement dans une démarche d'élaboration d'une stratégie « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » (DDRS) :

- Pour réaffirmer les préoccupations sociales et environnementales qui guident l'OIN
- Pour fédérer les acteurs du territoire, partager l'ambition du territoire Paris-Saclay, ses orientations stratégiques et objectifs

4 ÉCHELLES DE RÉFLEXION

- **L'échelle métropolitaine du Grand Paris** : développer un cluster scientifique et technologique de rang mondial, où on vit, travaille, en proximité de la nature, un pôle inscrit dans le polycentrisme du Grand Paris (SDRIF)
- **L'échelle du territoire Paris-Saclay sur 3 agglomérations** : préserver des équilibres et liens entre ville, espaces naturels et agricoles (ZPNAF : 4115 ha sanctuarisés). Constituer autour de la ligne 18 un « archipel » de quartiers de gare intégrés aux tissus existants et veiller à la réduction des fractures sociales et territoriales
- **L'échelle des projets urbains** : des quartiers durables exemplaires qui favorisent la mixité fonctionnelle et sociale, l'intensité urbaine, et un cadre de vie de qualité dans une logique de décarbonation, d'adaptation au changement climatique et de proximité avec la nature
- **L'échelle des organisations** : un devoir d'exemplarité matérialisé par la mise en place d'un comité RSE et d'actions internes à l'EPA

À l'échelle métropolitaine du Grand Paris

Le schéma d'organisation du Grand Paris demeure fortement centré. Même si des décennies de planification d'État ont structuré des villes nouvelles et des polarités économiques revendiquant leur attractivité. Même si le maillage du Grand Paris Express en cours de déploiement, propose quelques alternatives à la figure radioconcentrique des infrastructures de transports publics.



Opération d'intérêt national (OIN) depuis 2009, Paris Saclay pourrait simplement se revendiquer comme le pôle scientifique et technologique métropolitain avec, ici, concentrés, 15% de la recherche française et 15% de la R&D privée. Pourtant, au bout de sa période de formation — un demi-siècle depuis les premières implantations scientifiques — et d'une dernière décennie de projet intense qui a fortement redéfini ses contours, Paris Saclay laisse entrevoir une autre réalité en devenir, porteuse d'espérances. L'entreprise affirmée, de rapprochement de l'habitat mixte et de l'emploi, résolument menée par l'EPA en lien avec les collectivités, se développe. Réinventant le slogan néorural « vivre et travailler au pays ».



Paris Saclay va expérimenter un nouvel ordre des choses. Une fois l'activité économique, sous toutes ses formes, implantée, la composante résidentielle s'y est associée progressivement. L'excès inverse des villes nouvelles qui, après avoir offert des milliers de logements à leurs administrés, n'ont pu leur proposer un emploi à proximité, entraînant d'incalculables exodes.

Idealement, le polycentrisme métropolitain devrait être fait uniquement d'interrelations bénéfiques. Paris Saclay constitue progressivement une forme d'autonomie fonctionnelle qui préserve les externalités positives et réduit les dépendances subies.

Parmi les échelles spatialisées de la réflexion RSE, le quartier apparaît, sans doute, comme la plus propice à la plénitude de l'action de l'EPA, notamment par la capacité à appréhender toute l'étendue et la complexité des questionnements sociaux et environnementaux.



Tout en maintenant l'indispensable dialogue avec les échelles supérieures, territoriale et métropolitaine, c'est là que l'action sociale et environnementale peut s'exercer de la manière la plus directe, que les diagnostics sont les plus immédiats et précis, que les réponses peuvent être apportées avec un maximum d'efficacité. Et que leurs effets peuvent être mesurés, voire corrigés, pour certains, en temps réel.

L'ensemble des parties prenantes locales et métropolitaines jugent ici très concrètement du niveau d'ambition et d'exemplarité de l'EPA Paris Saclay et de sa capacité à les concrétiser « ici et maintenant ». L'intensité et la mixité des nouveaux quartiers de Paris Saclay constituent un premier démonstrateur de la philosophie générale de l'aménageur. L'urbanisation se prolonge et se conforte là où elle préexistait depuis des décennies, ou pour offrir un cadre urbain compact aux nouvelles zones métropolitaines ; pas de mitage ou d'étalement. Ce principe fondateur est le pendant de la préservation irréversible de l'environnement du plateau. Il se matérialise dans un effort programmatique systématique d'inclusion sociale et de mixité fonctionnelle. La fermeté de ces options ne doit pas être confondue avec une certaine aveugle. Seules des qualités avérées de résilience peuvent garantir la pérennité de ces développements urbains au-delà des conditions actuelles de leur émergence. La crise sanitaire traversée rappelle, si nécessaire, que l'adaptabilité des villes est, plus que jamais, la condition première de leur existence.

L'autre versant de l'engagement RSE est écologique. La fragilité urbaine s'impose dans la pluralité de ses dimensions : sobriété énergétique et architecturale, construction bio sourcée et

décarbonnée, gestion des chantiers... L'exigence environnementale s'étend logiquement à la mobilité locale : proximité et mutualisation des services, accompagnement du changement chez les usagers...

Cette ville ne peut naître de la seule volonté des pouvoirs publics ou de celle d'un aménageur de l'État. Qui ne reconnaît aujourd'hui que citoyens et acteurs locaux ont leur mot à dire tant au stade de la construction de leur cadre de vie que dans son appropriation ultérieure ? L'EPA souscrit avec conviction à cette idée. Pour Paris Saclay, ces nécessités se manifestent tant pour les quartiers à venir que ceux déjà habités. L'urbanisme transitoire propose en la matière des pistes d'action concrètes. L'EPA Paris Saclay les explore déjà.

L'ambition RSE se traduit alors doublement. Dans la valorisation des ressources, au sens large, du territoire : usage de l'eau intégré, circuits courts alimentaires... Dans le rapport à l'environnement, que ce soit en proximité des quartiers (espace sanctuarisé) ou en leur sein. Si la préservation absolue d'une entité naturelle et agricole centrale traduit une forme fondamentale de la considération de l'EPA Paris Saclay pour l'environnement, une autre s'exprime dans l'affirmation de la nature au sein des ensembles construits et aménagés, au contact de la ville. Continuités et cheminements naturels, restauration et compensation, adaptation urbaine au changement climatique, réduction de la pollution lumineuse nocturne... Tous ces leviers peuvent être actionnés pour que l'aménagement ne soit pas abusivement compensé, par définition, comme destructeur de nature. C'est même la démonstration inverse que s'attache à expliquer l'EPA Paris Saclay aux populations locales comme aux observateurs tiers.

À l'échelle du territoire Paris-Saclay

Avec le périmètre de l'OIN — largement appuyé sur les trois agglomérations (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay) constitutives du territoire — s'accroît la responsabilité directe de l'EPA. Pour une raison juridique évidemment, la loi ayant confié l'évolution du territoire à l'aménageur public de l'État. Pour une raison plus contextuelle également, le territoire Paris-Saclay cristallisant de manière spectaculaire les enjeux de l'aménagement du 21^e siècle, dans un enchevêtrement étroit de questions sociales, économiques, environnementales et agricoles.



On y voit, en effet, coexister dans une extrême proximité : la nature, l'agriculture et la ville ; des quartiers d'habitation aux caractéristiques socio-économiques diamétralement opposés ; une vie et une culture locales, une dynamique et une attractivité internationales...

Des terres agricoles ont été consommées pour faire naître et grandir Paris Saclay depuis son origine. L'emploi, la recherche, l'enseignement, l'habitat diversifié... s'y sont substitués mais dans un rapport très direct et conscient à l'enjeu environnemental. C'est lui que la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAAF), arrêtée en 2015, reconnaît.

Le cœur du plateau et du projet d'aménagement demeurera définitivement libre de tout développement urbain. Le projet en fait même la figure emblématique de Paris Saclay, qui pose comme principe absolu la cohabitation d'espaces ouverts, naturels et agricoles, et d'espaces habités, compacts et densifiés. L'espace durablement préservé est notamment valorisé comme gisement de décarbonation et d'approvisionnement en circuit court. Dans une interdépendance avec le monde agricole, la ville, à proximité immédiate, assure des débouchés locaux.

L'affichage d'une stratégie RSE sera l'occasion pour l'EPA et ses partenaires de confirmer publiquement cette philosophie d'action. Il y a attaché d'autant plus fermement que si, longtemps, le plateau a été préservé parce qu'inaccessible au transport de masse, la ligne 18 rompra cet isolement à partir de 2026.

Une politique partagée de mobilité alternative à la voiture doit préparer cette échéance pour conforter la maîtrise de l'urbanisation.

À l'opposition ville nature, s'en ajoutent d'autres, tout aussi frappantes en apparence, mais tout aussi conciliables sur le fond. Notamment, la proximité géographique entre zones d'éducation prioritaire et sites d'excellence du plateau. L'EPA, même si ses prérogatives strictes n'incluent pas l'accompagnement des quartiers sensibles, ne peut, en responsabilité, en détourner le regard. L'intégration de ces zones urbaines socialement défavorisées à la dynamique de développement portée par le projet s'impose comme une évidence. La création de valeurs du cluster Paris Saclay doit profiter largement au territoire et, nationalement, régionalement mais aussi au plan local. Nationalement, régionalement, mais aussi au plan local. A défaut d'intervenir directement, le devoir de l'EPA Paris Saclay, a fortiori dans une dynamique RSE, est d'interpeller d'abord, de rapprocher les acteurs à l'échelle de l'OIN et de renforcer l'ouverture du dialogue.

Rares sont enfin dans le monde, les territoires où se superposent de manière si absolue une réalité locale profondément ancrée dans son sol, un microcosme, et une connexion planétaire permanente, ici avec l'excellence des savoirs humains. Le sentiment d'appartenance des populations qui vivent et travaillent à Paris Saclay est souvent triple : communal, car cette attaché demeure fondamental, Paris Saclayien, international.

À l'échelle des organisations locales notamment de l'Établissement public d'aménagement

En tant que citoyens, les collaborateurs de l'EPA Paris-Saclay manifestent déjà, pour beaucoup au quotidien, dans leur univers professionnel ou familial, leurs convictions durables. Cela fait des décennies déjà que le souci de la planète a migré des instances et ONG internationales vers le foyer des Français. Et dans l'entreprise, qu'en font-ils ? Que voudraient-ils en faire ?



L'ambition RSE de Paris Saclay s'est fortement ancrée dans ce niveau individuel et collectif de responsabilité. Parce qu'il permet souvent de se saisir pratiquement et sans délai des enjeux identifiés avec des résultats tangibles et gratifiants et parce que l'exigence de chacun en la matière se double profondément d'une volonté d'exemplarité. D'un « devoir d'exemplarité » ont même souffert certains. Pour être crédibles dans notre métier d'aménageur, aux yeux des populations comme des partenaires locaux, soyons le déjà au sein de l'établissement dans son organisation ou son fonctionnement.

On réalise à cette occasion que spontanément, chez les collaborateurs de l'EPA même, la RSE, au sens strict du terme — c'est à dire la responsabilité sociale propre à l'établissement — est une nécessité première mais encore par trop limitée. Elle est faite, selon eux, pour être partagée avec l'ensemble des parties prenantes et diffusée au titre de la démonstration des bonnes pratiques. Elle s'ouvre sans restriction ni prévention aux expériences des organisations locales (collectivités, entreprises et organismes publics et privés du territoire). Une telle émulation est, par définition, particulièrement vertueuse, voilà le premier niveau et la première étape de la mise en mouvement RSE du territoire.

Dans cette attente, des collaborateurs de l'EPA Paris Saclay, réunis au sein d'un Comité RSE, ont privilégié la voie d'une réflexion/action. Après avoir dressé un premier état des lieux RSE de l'établissement et recensé les initiatives précédentes (flotte de véhicules électriques, clauses d'insertion sociale sur les chantiers de construction), ils ont pris le sujet à bras le corps. Les différentes actions à mise en œuvre rapide (quick win) proposées témoignent de cette volonté concrète et immédiate de voir les choses changer. Les premières actions symboliques portent sur des dimensions très diverses de la RSE et disent bien l'ouverture d'esprit qui a prévalu : abonnement au service de vélos électriques ZOOV au profit des salariés, intégration d'une clause d'éco responsabilité au marché d'allocation des produits d'entretien, le choix d'un traiteur proposant des produits exclusivement bio, la volonté d'achat d'électricité verte, suppression du plastique alimentaire... d'autres suivront. Au-delà, une analyse fine de l'impact carbone de l'établissement dans son fonctionnement orientera de futures actions.

La mobilisation interne est réelle, elle est d'emblée assurée une pérennité et une efficacité certaines en s'inscrivant dans l'organisation fonctionnelle de l'EPA Paris Saclay.

Axe stratégique 1 Excellence environnementale



Le réseau de borne de recharge pour véhicules électriques du campus urbain

Vaste ambition que celle de l'excellence environnementale. Elle s'est retraduite en plusieurs champs de réflexion liés. Ainsi les échanges consacrés à la « préservation des ressources et à l'économie circulaire » se sont d'emblée focalisés sur la reconnaissance, en amont de toute pensée d'aménagement, du caractère vital d'une biodiversité résiliente face au changement climatique.

À la fois comme un bien commun inestimable et un vecteur de responsabilisation des acteurs et des populations. La structure spécifique du territoire — ancrée de la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) — ne peut sans doute qu'inciter à des prises de position franches, articulant agriculture de proximité et circuits courts alimentaires. Elle a aussi certainement inspiré la vigilance quant à l'imperméabilisation des sols, la structuration de transitions agriales aux filières entre espaces urbanisés, terres naturelles et agricoles ainsi qu'une notion clarifiée de « compensation ». Car on ne devrait pas opter pour elle comme une alternative bien commode aux stratégies

d'évitement, ou de réduction de l'impact environnemental. Il ne s'agit en effet que d'un ultime recours dont le principe de base, le fameux « pour un », pourrait bien être réévalué à l'avance.

La préoccupation de la ressource apparaît tout d'abord paradoxalement si elle ne s'attache pas au gaspillage. Dans une logique d'économie circulaire, la limitation de la production de déchets, jusqu'à faire de Paris-Saclay un territoire « zéro déchet », et leur valorisation vont de pair.

Une autre piste de réflexion soumet les projets développés sur le territoire Paris-Saclay à la double exigence de la

décarbonation et de la résilience. Celle-ci méritait, en premier lieu, d'être posée et mesurée à cette échelle globale. Puis, d'être concrétisée dans la réalisation de quartiers bas carbone s'adaptant au développement climatique, y compris aux événements météorologiques extrêmes sans jamais contredire le confort d'usage. Construction et rénovation des bâtiments se pensent donc en termes de sobriété

Quant à la gestion énergétique, si le nouveau mix ne peut être d'évidence que renouvelable, elle gagnerait à un développement local concerté entre l'ensemble des acteurs sous forme de « communautés d'énergie renouvelables », directement responsabilisées en ce domaine, mutualisant production et consommation.



Une viorde d'eau, espèce protégée, a fait l'objet de mesures de préservation inédites

Axe stratégique 2 Faire du projet un exemple de cohésion sociale et territoriale



Récolte de grains dans le quartier de Satory à Versailles pour la constitution d'une pépinière d'espèce locale avec des travailleurs en collaboration avec un établissement d'aide par le travail (ESAT)

Un des ateliers comptait bien faire place à la dimension sociale du développement durable, à l'égal de sa composante écologique. L'intention stratégique de « Faire du projet un exemple de cohésion sociale et territoriale » y a trouvé des traductions très complémentaires. Une d'elles veut s'attaquer au paradoxe d'un territoire faisant cohabiter l'excellence de l'enseignement supérieur et des difficultés scolaires persistantes.

La réussite éducative, à tous les niveaux, semble un horizon lointain mais enthousiasmant dès lors que les uns, grandes écoles, universités, entreprises, peuvent partager leurs moyens et savoirs faire avec les autres, publics, jeunes ou éloignés de l'emploi. Les liens entre l'écosystème local éducatif (pôles académiques, entreprises, collectivités) et territoriaux en difficulté doivent donc être réservés et mis à profit autant pour renforcer l'accès des différents publics, notamment ceux des Quartiers prioritaires de la

suite de l'axe stratégique 2

entreprises du cluster qui pourraient travailler sur une notion d'employabilité élargie aux côtés des structures publiques spécialisées. Les majors ne sont d'ailleurs pas les seuls concernés. Nombreuses sont les PME à recruter avec difficulté, surtout des techniciens dont le profil correspond pourtant aux capacités et aux espoirs de nombreux jeunes du territoire. De même, les chantiers locaux représentent des perspectives de réinsertion par l'emploi insuffisamment explorées.

La dernière discussion au sein de l'atelier questionnait « l'appropriation commune du territoire de l'OIN par tous ses habitants usagers ». On imagine que les moyens d'y parvenir sont innombrables. Quelques uns

de ceux évoqués militent sur le rapprochement des populations par l'accessibilité renforcée des secteurs géographiques isolés ou enclavés, comme certains QPV, notamment via des liaisons locales menées sur des modes pluriels. Même raisonnement au service de l'accessibilité multiple des équipements, dans un optique de diversification et de brassage des publics. Même raisonnement encore, mais en matière de précautions non négligeables, s'agissant de la ZPNAF. Celle-ci peut s'affirmer lieu de destination pour tous les publics sans réserve d'une stricte garantie de l'harmonie entre vocation agricole, écologique et pratiques d'agrément.

Les acteurs locaux participent à l'atelier se veulent confiants, surtout si une pédagogie autonome venait accompagner cette ouverture. Comment en assurer la diversité des populations

dans la notion de partage? Les prochains locaux, issus de circuits courts, semblent, si on en dit, un vecteur maître de rapprochement. La distribution individualisée comme la restauration collective pourraient poursuivre à leur diffusion à deux conditions: constater le développement d'une production diversifiée et sécuriser l'activité des producteurs du territoire Paris-Saclay.

Axe stratégique 3 Une démarche participative, condition de succès du projet

Le troisième et dernier axe stratégique proposé conviait, d'une certaine manière, les participants à éprouver, via les ateliers, le bien-fondé de son intitulé.

Heureusement, ce paradoxe apparaît le plus inspiré qu'inhibé. La co-construction d'une stratégie d'avenir commun semble s'être imposée à eux comme une évidence, c'est indéniable. Mais pas à s'imposer quelle condition. Son cadre de développement mérite d'être clarifié. La nature et le rôle spécifique des différentes parties prenantes doivent être préalablement établis au terme d'une mobilisation élargie aux associations et aux collectifs citoyens du territoire, aux établissements d'enseignement, aux entreprises et start up, au monde agricole, aux entreprises locales de toute taille. Le flux de propositions s'en trouvera enrichi autant que se multiplieront sur tout le territoire de l'OIN les formes et les incarnations de l'action. Et que gagneront en visibilité les initiatives et bonnes pratiques existantes. N'oublions pas de les reconnaître et les capitaliser.

Le partage et la diffusion, si indispensables désormais, de cette vision stratégique passent par des messages, accessibles au plus grand nombre, libérés autant que possible des idiosyncrasies administratives et techniques. La méthodologie étant acquise, le collectif emmené construisait un plan d'action, seul capable d'assurer l'opérationnalité mutuellement voulue. Il n'a de sens pour les parties prenantes que régulièrement évalué dans son avancement et ses bénéfices. La question centrale de ses moyens demeure posée.

Collectivités et citoyens sont tout aussi présents dans la dynamique qui se dessine. Les premières doivent pouvoir nourrir des coopérations techniques plus nombreuses avec l'EPVA. Les seconds font déjà valoir leur point de vue dans certaines structures dédiées. Néanmoins, leur participation à l'élaboration des projets pourrait être encore étendue, systématiquement, et surtout prolongée. Car chacun convient que ce long terme est synonyme d'appropriation véritable, des équipements, des espaces et en définitive, du territoire. Pour les résidents et usagers témoins de ses évolutions passées et présentes comme pour les nouveaux venus.

Au terme des trois demi-journées d'atelier et des sept débats qui les ont jalonnées, l'engagement des parties prenantes était clair. Par delà la multiplicité des analyses et des projets, il convergerait dans une indéniable volonté d'action. Une action située dans des partenariats aux contours variables mais toujours conjoints; une action à court terme, si ce n'est immédiate, et pourtant toujours soucieuse des objectifs à long terme comme d'une évaluation engageante des résultats intermédiaires. Le cycle d'ateliers a également révélé incidemment que l'échange direct entre acteurs de toutes catégories constituait une base indispensable à un projet de développement durable et responsable socialement digne de ce nom. Chaque échange quasiment débouchait sur des prises de contact, des rencontres, des mises en relation, des promesses de collaborer (soit l'expression de Paris-Saclay) qui prospéreraient sans doute par la suite ailleurs, dans d'autres cadres pré-existants ou à inventer. Ce deuxième temps de la démarche, qui débouchera très prochainement sur la publication d'un manifeste territorial, n'aurait-il pas laissé entrevoir la nécessité d'un espace pour abriter la suite du dialogue? Comme en ajour Paris-Saclay?



Le domaine du Château de Corbeville accueille des animations artistiques et des installations urbaines temporaires dans le cadre de la démarche d'urbanisme transitoire Paris-Saclay version Beta



La construction du manège artisanal à partir de matériaux recyclés a permis à des personnes en recherche d'emploi de découvrir des métiers porteurs dans le secteur de l'animation, du spectacle et de l'événementiel, du recyclage et du réemploi

Stratégie de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale (DDRS)

1. Faire du territoire un exemple d'excellence environnementale

- 1.1. Préserver la biodiversité et les ressources naturelles et agricoles, et contribuer à la résilience du territoire
- 1.2. Aménager des quartiers sobres, assurant confort et bien-être, contribuant à la neutralité carbone
- 1.3. Développer les mobilités décarbonées pour des quartiers apaisés et bien connectés
- 1.4. Promouvoir l'économie circulaire et renforcer le recours aux ressources locales

2. Faire du projet un exemple de cohésion sociale et territoriale

- 2.1. Partager la dynamique du pôle académique jusqu'aux Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
- 2.2. Faciliter l'accès à l'emploi pour les publics qui en sont éloignés, et notamment pour ceux issus des QPV
- 2.3. Renforcer l'appropriation commune du territoire de l'OIN pour tous ses habitants et usagers

3. Une démarche participative : condition de succès du projet

→ Un plan d'actions en cours de définition associé à la stratégie

Un territoire d'excellence environnementale

Les enjeux qui orientent les prescriptions environnementales :

- Lutter contre le dérèglement climatique et s'y adapter
- Lutter contre l'effondrement de la biodiversité et la surconsommation des ressources

Cadre d'action :

- S'inscrire dans la **trajectoire de neutralité carbone** (horizon 2050) prévue par l'Accord de Paris et la SNBC
- Maintenir et développer une **biodiversité résiliente au dérèglement climatique** en lien avec la SNB
- **Atténuer et s'adapter** au dérèglement climatique et répondre aux enjeux du PNACC, du SDRIF, de la démarche Habiter la France de demain
- Anticiper l'évolution des normes environnementales (RE 2020 et ses différents paliers)

Déclinaison opérationnelle :

- Des enjeux globaux, à questionner à l'échelle de l'OIN
- Des objectifs et un suivi intensif par projet d'aménagement (ZAC)
- Des objectifs et performances à imposer par lot et à l'échelle du bâtiment

Préserver les ressources du territoire

Trois grands principes guident l'aménagement de Paris Saclay

1. **Eviter** la consommation de surfaces naturelles, agricoles et forestières supplémentaires

- Renforcement de la protection de la **ZPNAF** par une **Charte** dédiée ainsi qu'un **plan d'action**

2. **Réduire** l'artificialisation et la consommation de ressources au sein des projets urbains

- Des projets d'aménagements raisonnablement **denses**
- Création des **lisières paysagères** et de parcs urbains afin de délimiter les projets d'aménagement et garantir une **transition** entre les zones urbanisées et les zones agricoles
- Des quartiers qui contribuent à la **biodiversité** et à la protection des habitats (aménagement de corridors, pleine terre...)

3. **Compenser** les ressources consommées

- Des **compensations environnementales** importantes (70ha) pour recréer des écosystèmes sur les quartiers d'aménagement (zones humides, lisières boisées, parcs urbains...) et hors des zones d'aménagement
- Des **compensations Carbone** : reforestation, plantation de haies
- Des **compensations financières** en faveur de la filière agricole

1. Eviter la consommation de surfaces naturelles, agricoles et forestières supplémentaires

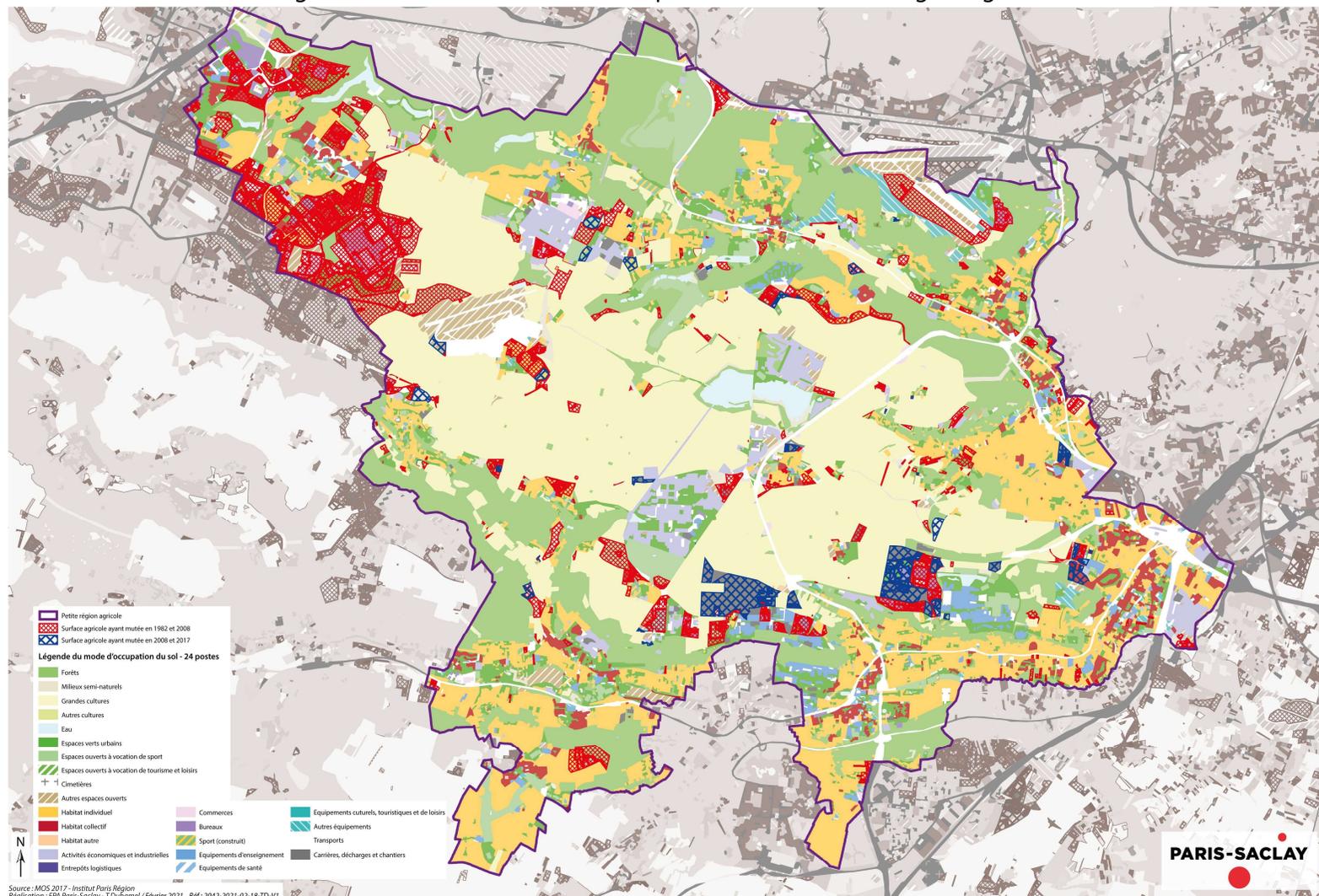
Les mutations des terres agricoles entre 1982 et 2017 sur le périmètre de la Petite région agricole

0 500 1 000 1 500 2 000 m

Dates clés :

Création de l'**OIN Paris-Saclay** en **2009** (décret 2009-248)

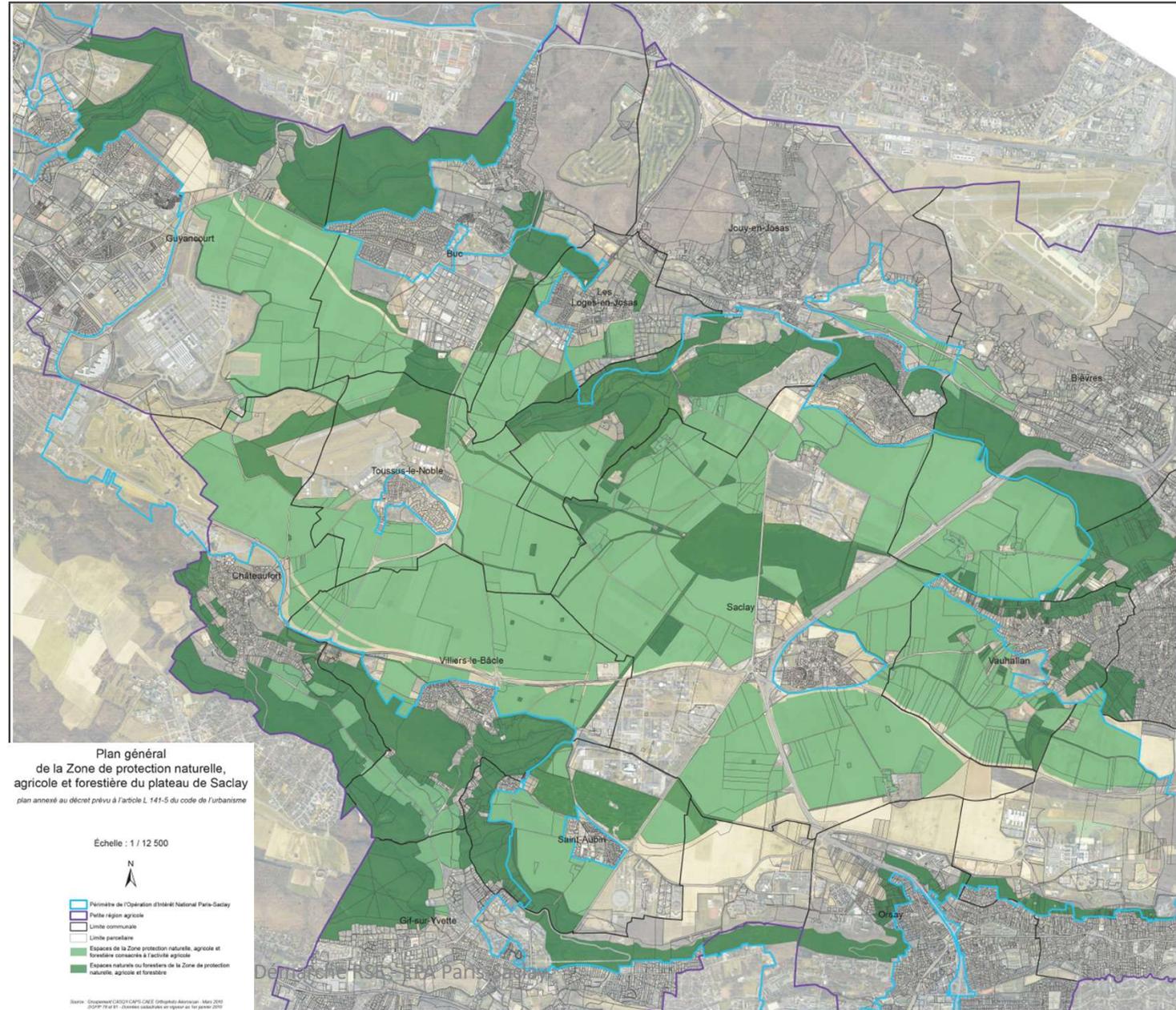
Loi du Grand Paris (3 juin **2010**) qui crée l'**EPA Paris-Saclay** (ex-EPPS) et institue la **ZPNAF**



La sanctuarisation des terres agricoles, naturelles et forestières via la **ZPNAF** : un outil unique, pilier du projet Paris-Saclay

4115 ha dont **2469 ha** terres agricoles

Vecteur de **transition agroécologique** des pratiques



2. Réduire l'artificialisation et la consommation de ressources au sein des projets urbains : le projet de lisières

Quartier de Moulon :

- Terres expérimentales de l'IDEEV
- Zones humides réglementaires
- Mesures de **compensation** écologiques
- Gestion des crues de la rigole
- **Boisements** et vergers

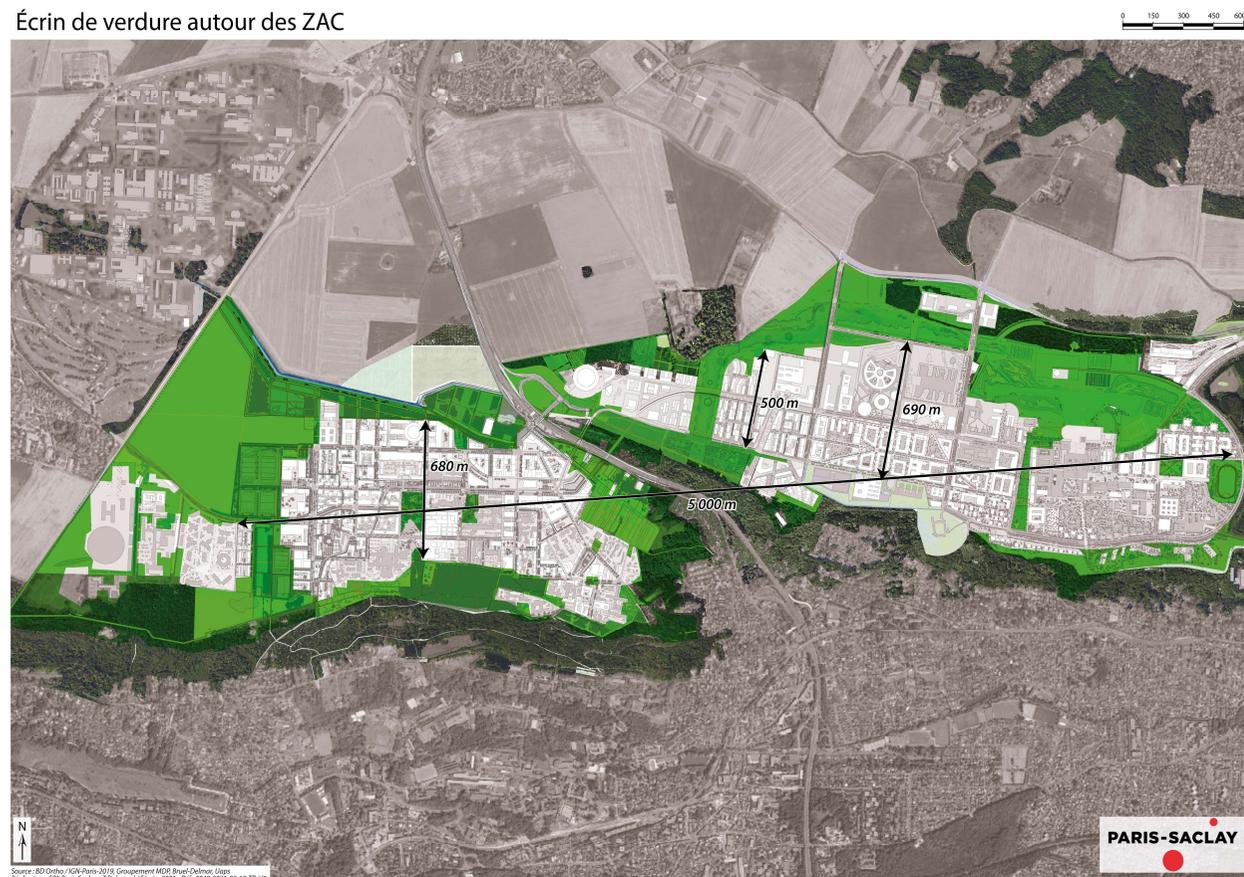
Quartier de Corbeville : en cours de programmation

Quartier de l'Ecole Polytechnique : Le Parc naturaliste (90 ha)

- Gestion des **eaux pluviales** et zones humides réglementaires
- **Continuité aquatique** : un chapelet de mares et de mouillères
- **Continuité boisée** entre les coteaux boisés et la forêt de Palaiseau

180 hectares à l'articulation entre les quartiers denses et le vaste cœur protégé : une **transition** entre les nouveaux quartiers et le plateau, une **lisière utile et fonctionnelle**

Écrin de verdure autour des ZAC



Source: BD Ortho / IGN Paris 2018, Gouvernement MOU, Bruiat/Delmas, Ulys
Réalisation: IRI Paris-Saclay / L'Observatoire / février 2021 - Réf.: 2000-2021-cp-18-70-V1

Protéger et promouvoir la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière

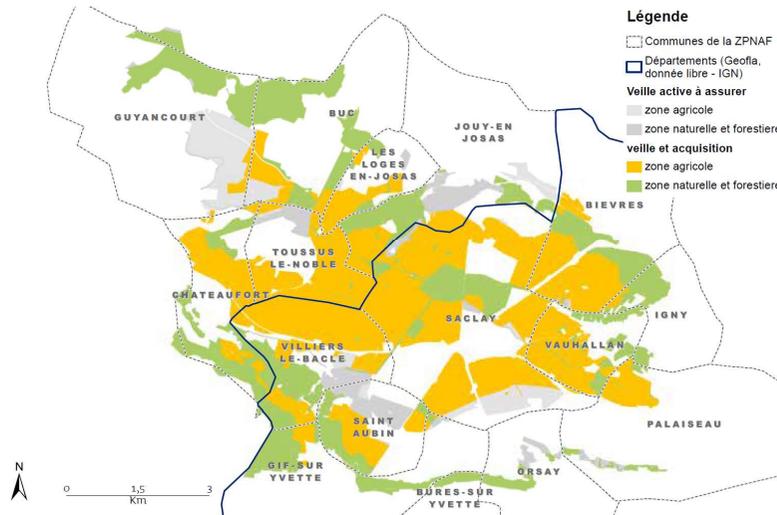
Espace protégé de 4 115 ha dont 2 469 ha de surfaces agricoles et 1 646 ha de surfaces naturelles et forestières

Un programme d'action articulé en **3 axes** :

- Assurer la **pérennité de l'agriculture** au sein de la ZPNAF
- Assurer la **pérennité des espaces naturels et forestiers**
- Développer **les liens** entre le plateau, les activités et les habitants

Décliné en 28 actions pilotées par **22 acteurs du territoire**

<https://fr.calameo.com/read/005613109f5248dc405e1>



Comment prendre en compte les circulations agricoles dans vos aménagements

PLANIFIER
Prendre en compte les circulations agricoles dans les documents d'urbanisme (PLU notamment)

Afin d'intégrer la question des circulations agricoles en amont de vos projets d'aménagements, une concertation préalable avec les exploitants circulant sur le territoire est préconisée. Par exemple, les itinéraires agricoles ainsi que les éventuels « points noirs » pourront être répertoriés dans le diagnostic puis intégrés dans le projet de la commune.

AMENAGER
Concevoir une opération

Le projet d'aménagement doit tenir compte des caractéristiques techniques particulières des engins agricoles (longueur, largeur, manœuvres...) et permettre aux exploitants de continuer à exercer leur activité. L'objectif est de systématiser l'intégration des problématiques de circulation agricole dans les aménagements en incluant des éléments techniques dans les cahiers des charges, par exemple concernant les bordures de trottoirs, les gabarits des voies, les chicane et ralentisseurs, ou encore le type et l'implémentation du mobilier urbain.

EXECUTER
Piloter un chantier

Lors des différentes phases du chantier, le maintien des circulations agricoles est essentiel, d'autant plus en période de fortes activités saisonnières comme les travaux. Il est de la responsabilité du chef de chantier de mettre en place et d'assurer le bon respect des clauses mises en place en amont dans le cahier des charges. Des itinéraires de déviation spécifiques aux engins agricoles doivent être proposés si leur passage est gêné par les travaux.

Attention, lors de travaux impliquant l'usage temporaire de terres agricoles, il est nécessaire d'en informer en amont le propriétaire et l'exploitant et de leur demander un accord écrit.



Les circulations agricoles sur le territoire de la ZPNF, un enjeu fort pour la préservation d'une agriculture locale

Alors que les habitudes alimentaires des Français se tournent de plus en plus vers la consommation de produits locaux, les exploitants agricoles rencontrent de plus en plus de difficultés pour maintenir et développer leur activité sur le territoire.

Les zones péri-urbaines où l'urbanisation et les conflits d'usage se multiplient, ainsi que les grandes opérations d'aménagement, constituent des zones sensibles pour l'activité des agriculteurs.

Dans ce contexte, il devient essentiel de préserver en amont l'ensemble des fonctionnalités agricoles, dont les circulations agricoles et forestières font partie, afin d'assurer le maintien et le développement de l'agriculture sur le territoire.

Le programme d'actions de la Zone de Protection des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ZPNF), issue de la Loi du Grand Paris de 2010, acte la prise en compte de manière volontariste de ces circulations lors des opérations d'aménagement et d'urbanisme, sur un territoire d'exception de près de 3000 ha.

Pour toute information complémentaire : contact@terretcolla.org

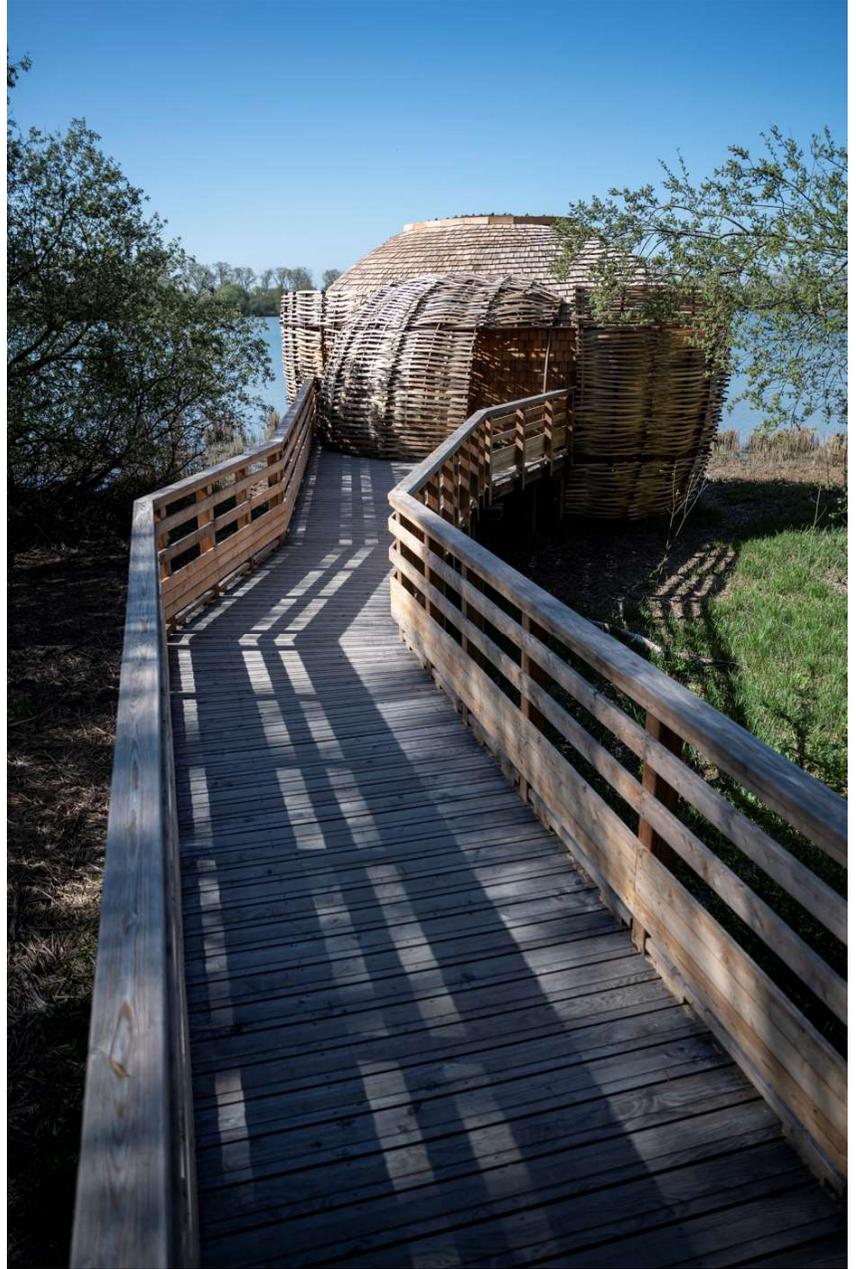
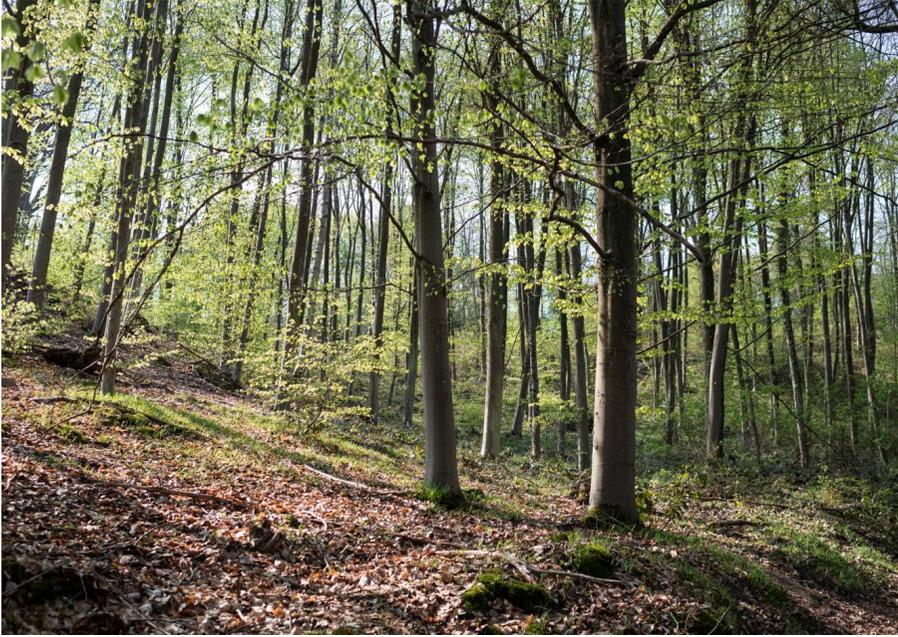


Découvrez tous nos partenaires sur notre site internet



Les circulations agricoles sur la ZPNF du Plateau de Saclay







PARIS-SACLAY



La Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay

Livret de mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF pour les années 2019 et 2020

B11 Création d'un Observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay

PILOTE OPÉRATIONNEL
Mairie de Saclay
et Communauté
d'agglomération
Paris-Saclay

Action engagée dont
les financements sont
entièrement obtenus

PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2019/20

- Les travaux ont été engagés fin 2019 et se sont déroulés au cours de l'année 2020. L'observatoire est désormais réalisé

PROJETS PRÉVUS EN 2021/22

- Une inauguration sera organisée au cours de l'année 2021 si les conditions sanitaires le permettent

L'observatoire ornithologique de Saclay

En février 2021 se sont achevés les travaux de réalisation d'un observatoire ornithologique dans la réserve naturelle des étangs de Saclay, sur la rive Nord de l'étang Vieux, lieu exceptionnel pour sa biodiversité (plus de 255 espèces d'oiseaux observés ces 20 dernières années). Situé sur un terrain de la Direction générale des Armées au sein du périmètre de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF), il complète un unique promontoire éloigné des berges et installé en bord de route, sur une voie très passante et dangereuse pour les usagers.

Imaginé par L'Atelier Plantage, l'observatoire a été dessiné tel un nid émergeant de la roselière, à 2 mètres au-dessus de l'eau. L'accès fait via une passerelle en bois traversant les bois jouxtant l'étang, accessible aux personnes à mobilité réduite. L'observatoire présente une structure primaire avec des parois en voliges bois et une isolation en osier ainsi qu'une toiture en bardeaux de bois. Une structure secondaire habillée d'échafas de châtaigniers vient camoufler la structure primaire. Des fines fenêtres d'observation (guilnettes) permettent l'observation des oiseaux en toute discrétion. Son accès est réglementé et devra être limité à une quinzaine de personnes en même temps, permettant de maîtriser l'impact sur l'environnement.

L'observatoire, géré par la commune de Saclay, sera mis à disposition des passionnés, des chercheurs et scientifiques, ainsi que des scolaires pour repérer les différentes espèces présentes : oies, cygnes, canards, cormorans, hérons, aligettes, etc. Sa vocation pédagogique est développée avec la mise en place de panneaux d'informations sur place, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du département de l'Essonne.

D'un investissement de 420 000 €, l'observatoire ornithologique est financé par la Ville de Saclay (105 399 €), le Département de l'Essonne (221 300 €), la Région Île-de-France (50 000 €) et la Communauté Paris-Saclay (30 000 €). Plusieurs associations environnementales sont également associées au projet (Ligue de Protection des Oiseaux, Association Des Étangs et Rigoles du plateau de Saclay, NatureSonne), ainsi que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Bièvre et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette.

Le premier pieu a été posé le 20 juin 2019 en présence de Christian Pappo, maire de Saclay, d'Alain Bourgain-Dubourg, président de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), et de Michel Bourmat, président de la CPS.



Observatoire ornithologique de l'Étang Vieux de Saclay



Zoom sur la structure bois de l'Observatoire ornithologique de l'Étang Vieux de Saclay

PARIS-SACLAY



La Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay

Livret de mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF pour les années 2019 et 2020

C22 Encourager l'approvisionnement des restaurations collectives



PILOTE OPÉRATIONNEL Terre & Cité
Action engagée et financée en partie

PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2019/20

- Elaboration du projet « Innovations pour Couples pour une Alimentation Durable » (ICAD) avec des acteurs de la recherche pour la structuration et la mise en œuvre d'une offre alimentaire pour la restauration collective privée

PROJETS PRÉVUS EN 2021/22

- Accompagnement des collectivités pour l'approvisionnement des cantines en produits locaux



La Ferme de Romainville et son Garde-Manger

Depuis 5 générations, la ferme de Romainville est habitée par la famille Delalaunde. Comme la plupart des fermes historiques du Plateau de Saclay, elle a connu de nombreuses évolutions dans ses activités. Jonas Delalaunde a repris la ferme avec son épouse, Mélanie, en janvier 2019. Ils produisent des cultures de blé, orge, maïs, du colza et des légumineuses. Ils ont également souhaité diversifier l'activité de grandes cultures, avec la fabrication de farine et d'huile de Colza, ainsi qu'avec l'ouverture d'un magasin relais de producteurs: le Garde-Manger.

Jonas participe à un groupement local d'agriculteurs qui fournit aujourd'hui en lentilles l'ensemble des collèges du Département des Yvelines.



PARIS-SACLAY



La Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay

Livret de mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF pour les années 2019 et 2020

C23 Promouvoir les interactions recherche / acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay

PILOTE OPÉRATIONNEL Labex BASC

Action engagée dont les financements sont entièrement obtenus

PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2019/20

La Démarche Living lab est un laboratoire d'innovation ouverte pour favoriser les partenariats entre acteurs publics, privés et citoyens, avec pour objectif de tester « grandeur nature » de nouvelles pistes de développement soutenable et ainsi impulser ou renforcer des synergies entre projets de recherche, agriculture et attentes sociales

- Instances de gouvernance du Living lab opérationnelles, animées par l'association Terre et Cité, Comité technique et Comité de Pilotage
- Recherche de fonds et structuration de projets multi-acteurs:
 - Présélection à un appel à projets de la Fondation de France, dans la continuité des Ateliers d'écologie territoriale de Saclay de 2016
 - Présélection à un appel à projets de la Fondation Carasso: transition agroécologique et alimentaire du plateau de Saclay
 - Réponse à un appel à projet de l'ADEME - candidature non retenue
- Poursuite des projets de recherche avec des acteurs locaux
- Organisation d'un atelier d'identification des besoins des agriculteurs et de co-construction de projets avec la participation des différentes parties prenantes (associations, chercheurs, agriculteurs, collectivités, entreprises) en 2020
- Présélection du projet C-BASC (Centre d'études interdisciplinaires sur la Biodiversité, l'Agroécologie, la Société et le Climat), comme programme interdisciplinaire de l'Université Paris-Saclay, C-BASC capitaliserait les acquis du LabEx BASC et élargirait l'étude des systèmes alimentaires durables au-delà de la production
- Actions pilotes de communication: vulgarisation des résultats de 3 projets:
 - Dynamiques <https://www6.inrae.fr/basc/Recherche/Projets-emergents/Dynamiques>
 - TransLocPlant <https://www6.inrae.fr/basc/Recherche/Innovation-en-partenariat/TransLocPlant>
 - FIBIOS <https://www6.inrae.fr/basc/Recherche/Innovation-en-partenariat/FIBIOS>
- PROJETS PRÉVUS EN 2021/22
- Partager les priorités des agriculteurs et des 3 communautés d'agglomération aux chercheurs pour qu'ils se positionnent et expriment les leurs, en vue d'un atelier de cocreation
- Poursuivre la dynamique du Living Lab, notamment maintenir la motivation des communautés d'agglomération qui sont de nouveaux partenaires pour BASC
- Communication des résultats du LabEx en partenariat avec nos tutelles
- Préparer la clôture du LabEx BASC et répondre à l'appel à projet de l'Université Paris-Saclay pour devenir un de ses programmes interdisciplinaires de l'Université Paris Saclay pour devenir un de ses objets interdisciplinaires

C24 Étude de potentialité pour la valorisation énergétique de la matière organique

PILOTE OPÉRATIONNEL EPA Paris-Saclay

Action engagée dont les financements sont entièrement obtenus

PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2019/20

• Étude portant sur l'identification des gisements et des filières de valorisation des déchets organiques réalisée en 2020 (phases 1 et 2)

PROJETS PRÉVUS EN 2021/22

• Poursuite et finalisation de l'étude - Phase 3 portant sur les opportunités de valorisation énergétique de la matière organique avec scénarios de méthanisation

Étude de potentialité pour la Valorisation Énergétique de la Matière Organique

L'étude initialement prévue dans le programme d'action a été réorientée pour étudier à l'échelle des 3 communautés d'agglomération Paris-Saclay, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles-Grand-Parc le potentiel de valorisation de la matière organique.

En 2020, un premier livrable précise les quantités de matière organique disponibles sur ce périmètre. Un Webinaire a été organisé le 2 mars 2021 (200 inscrits, 120 participants) pour présenter l'avancement et le lien avec les politiques territoriales des 3 communautés d'agglomération. L'étude sera poursuivie en 2021 pour identifier des possibilités de produire de l'énergie renouvelable à partir des déchets organiques du territoire encore peu valorisés, notamment à travers plusieurs techniques de méthanisation, tout en préservant les filières actuelles de compostage et de valorisation agricole.

Evaluation de la ZPNAF

Rendre compte de l'impact de la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) et du programme d'action pour le territoire

Grande enquête : “La nature et vous” – jusqu’au 15 juillet 2021

<http://www.bit.ly/lanatureetvous>

Actions de communication à destination du grand public - à l'automne

Co-construire la transition agricole et alimentaire du plateau de Saclay

Manger local et restauration collective



LES FILIÈRES DE PROXIMITÉ

POUR LES CONSOMMATEURS

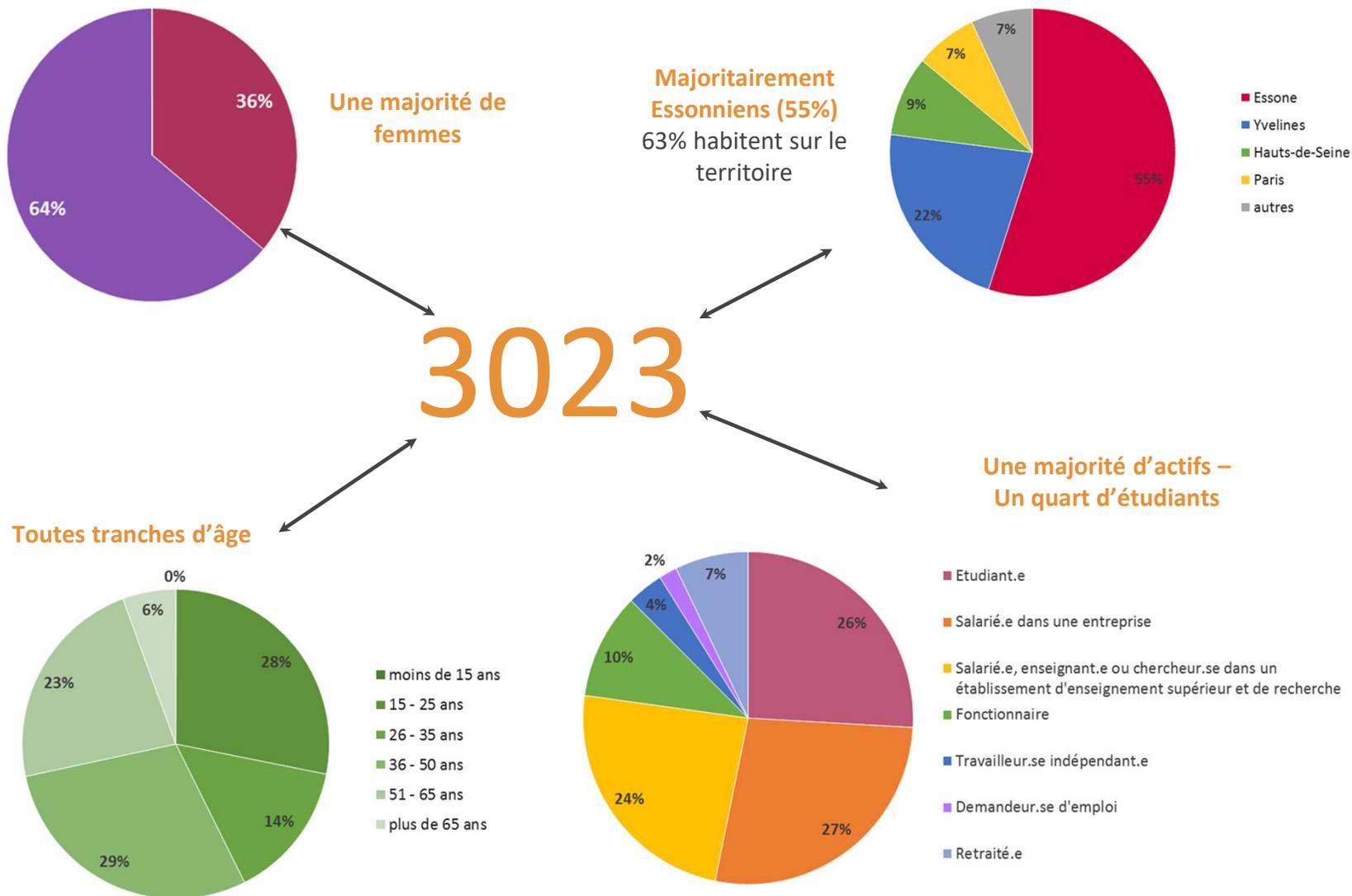
- Développer les filières de proximité : AMAPs, épiceries participatives, vente à la ferme, casiers distributeurs...
- Sensibiliser : plateforme Manger Local à Paris-Saclay, clips, livret, événements
- Animer le Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Qualifier l'offre et la demande : enquêtes, études

POUR LES AGRICULTEURS

- Accompagner les diversification agricoles et alimentaires (transformation)
- Accompagner les installations agricoles



SYNTHÈSE ENQUÊTES MANGER LOCAL - PROFIL DES RÉPONDANTS



LE SITE MANGER LOCAL

www.mangerlocal-paris-saclay.fr



Page d'accueil → Fermes et produits locaux → Carte des fermes

Carte des fermes

Avec ses 22 établissements agricoles, dont 2 fermes expérimentales, une pension de famille, une ferme pédagogique, le plateau de Saclay est encore un territoire agricole. Souvent paysan, parfois ouvertes aux visiteurs, ces fermes ont toutes un point commun : elles sont proches du territoire et cherchent à créer du lien avec les milieux urbains. Partez à la découverte de ces fermes qu'ils vous proposent !



Page d'accueil → Fermes et produits locaux → Carte des fermes → La ferme Vandame et son Fournil

La ferme Vandame et son Fournil



Cristiana Modica et Emmanuel Vandame

Créer du lien avec les salariés du territoire



Favoriser le lien avec les salariés du territoire

Proposer des produits locaux pour le restaurant d'entreprise

- Yaourts
- Pain bio
- Lentilles
- Huile de Colza
- Farine de blé
- + les produits des territoires voisins



Accompagner la mise en place de points de vente de produits locaux au sein des entreprises

- Epicerie participatives
- Casiers distributeurs
- Paniers hebdomadaires



Proposer des missions en mécénat de compétences

- Soutien RAF
- Accompagnement des projets étudiants
- Coordination des missions de mécénat et bénévolat

Partenaires :



Focus : nos animations en entreprise

- Rencontre avec les acteurs du monde agricole du Plateau de Saclay
- Animations créatives autour de l'agriculture du territoire
- Dégustation de produits locaux
- Visite d'une exploitation agricole sur le territoire



Les clips des fermes sont en accès libre sur YouTube (intégration possible sur vos sites internet) :

www.youtube.com/playlist?list=PLTAZAr2MIFLLtv4WqtDO3ys_b5-F5QZI5

Créer des dynamiques étudiantes sur le territoire



Créer des dynamiques étudiantes sur le territoire

2018

Premier forum ouvert étudiant avec **CentraleSupélec**

2019

Début du partenariat avec **Université Paris Sud** : forum ouvert étudiant

Évènement manger local pour le BDE de **Polytechnique**

2020

Intervention au séminaire de rentrée d'**HEC**

Etablissements partenaires



600 étudiants sensibilisés

- Projets étudiants avec des acteurs locaux
- Interventions en tronc commun
- Évènements de sensibilisation
- Découverte du territoire

Porteurs de projets locaux impliqués dans des projets étudiants



Projet haies - lien agriculture biodiversité



LES BÉNÉFICES DE L'AGROFORESTERIE



S'adapter aux changements climatiques



Améliorer le paysage, le cadre de vie et le travail



Préserver la qualité de l'eau



Préserver les sols



Développer la biodiversité



Stocker du carbone



Favoriser le bien-être animal

LES ÉTAPES DU PROJET DE PLANTATION D'ARBRES



DIAGNOSTICS AGROFORESTIERS / ETUDE
D'AVANT PROJET ET
ETUDE DE L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE
(études technique, réglementaire et économique)



ETUDES ET TRAVAUX DE
DRAINAGE



CHANTIERS DE PLANTATION
ASSOCIANT LES ACTEURS DU
TERRITOIRE

LES ÉTAPES DU PROJET DE PLANTATION D'ARBRES



PLAN DE GESTION DURABLE DES
HAIES

SUIVI DE LA
BIODIVERSITE ET DE
L'IMPACT HYDRAULIQUE



PROJETS PÉDAGOGIQUES EN LIEN
AVEC LA PLANTATION D'ARBRES

12 exploitations et **3** communes engagées

Pour les 3 prochaines années :

~ **8 000 mètres linéaires** de plantation de haies bocagères ~ **15 203 arbres**

+ **763 arbres** hors haies bocagères (de haut jet, fruitier ou arbuste)

Des partenaires et financeurs variés :



Plateforme de parrainage en ligne

<https://terreetcite.org/concretiser-projets/haies-page-accueil/>

TERRE & CIT  | DIALOGUER | CONCR TISER | TRANSMETTRE | PARRAINER

Parrainer des arbres et accompagner la transition agricole du territoire

Soutenir le d veloppement de projets locaux sur le territoire

Participer   la transition agro cologique

D velopper l'agroforesterie et contribuer   la diversification agricole

La Ferme de Charles

EARL Bomon :  levage de poulets et de poules pondeuses biologiques.

Nombre d'arbres total du projet :

Nombre d'arbres   parrainer :

Esp ces plant es :

Soutenu financieurement par la R gion Ile-de-France

Charles Monville a longtemps travaill  en tant que chef r gional chez Nature et D couverte. Au d but des ann es 2000, son r ve d'enfant de devenir agriculteur refait surface et il d cide de devenir  leveur de poulets en agriculture biologique. Particuli rement sensible aux questions environnementales, il a r fl ch  son projet de mani re globale. Des poulets vivants en plein air, nourris   100% en bio et des circuits de distributions courts comme la vente   la ferme ou les AMAPs.

"J'ai souhait  me lancer dans l'aventure de la plantation d'arbres pour contribuer   la pr servation de la biodiversit  mais  galement au bien  tre de mes poulets. Les syst mes arbor s vont en effet permettre un effet brise-vent et amener de l'ombrage sur les poulaillers"

Charles Monville



TERRE & CIT  | DIALOGUER | CONCR TISER | TRANSMETTRE | PARRAINER

D couvrez les projets de plantation d'arbres   parrainer du Plateau de Saclay

Ferme de Charles

Ferme Vandame

Ferme de la Martini re

Ferme de Serge

Offre "Jeunes pousses"

Vos avantages ->

Un des objectifs de l'association Terre et Cit  est de transmettre sa passion du territoire aupr s des scolaires, lyc ens et  tudiants.

Au travers de nombreuses activit s p dagogiques, nous sensibilisons les enfants aux enjeux des territoires agri-urbains. Nous accompagnons des projets concrets comme la gestion d'une parcelle agricole, des visites de fermes et bient t, de la plantation d'arbres ?

Pour 5  de don suppl mentaire, on vous propose donc de contribuer au d veloppement de projets p dagogiques autour de l'arbre et de ses b n ficiaires.

Vous  tes int ress s par nos projets p dagogiques ? Retrouvez toutes nos informations [ici](#).

Il est possible de r gler son acte de parrainage en ligne via le syst me de donation s curis  HelloAsso



Nos forfaits de parrainage d'arbres



“Terre et Bois”

Vous êtes un particulier et souhaitez participer à la transition agroécologique du territoire ?

La formule “Terre et Bois” vous permet de choisir le projet et le nombre d'arbres que vous souhaitez parrainer à partir de 36 euros TTC/arbre



“Multitudes d'essences”

Voyez plus grand ! Le forfait “multitudes d'essences” vous permet de choisir les haies du projet agroforestier que vous souhaitez parrainer à partir de 3600 euros TTC pour 50 mètres linéaires



“Paysage champêtre”

Si vous souhaitez contribuer de manière globale à la transition agro-écologique du Plateau de Saclay, optez pour le forfait “Paysages champêtres”. Grâce à votre don, vous aurez la possibilité de soutenir l'ensemble des projets du territoire à partir de 5000 euros TTC.

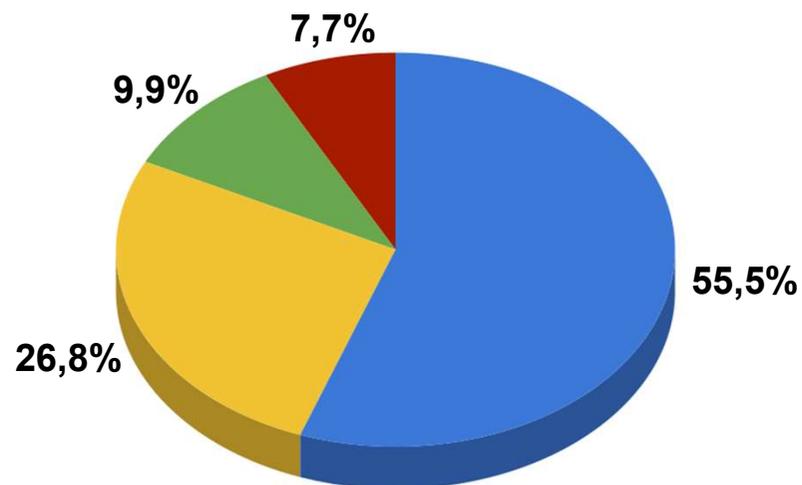
Enquête “la nature et vous”

Evaluation de la ZPNAF



Répartition géographique des participants à l'enquête

533 répondants au 23/06/2021, dont 10% d'étudiants
46,5% des participants habitent dans une des communes de la ZPNAF.

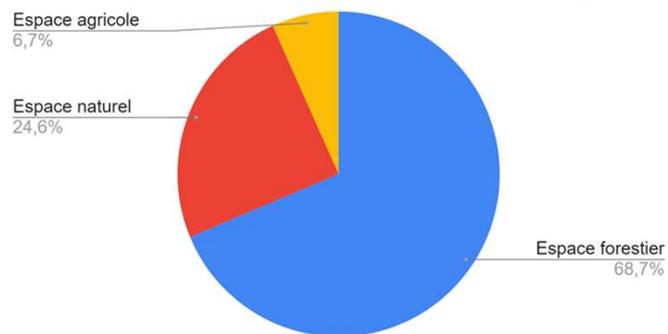


- Versailles Grand Parc
- Paris-Saclay
- Saint-Quentin-en-Yvelines
- Ailleurs en Île-de-France

Les usages des espaces naturels, agricoles et forestiers

La forêt, espace naturel le plus fréquenté sur le territoire

Dans lequel de ces espaces allez-vous le plus ?

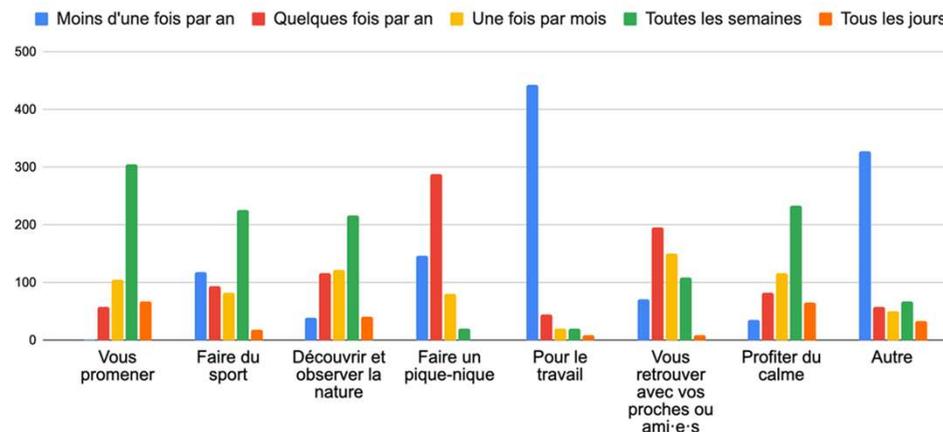


Les principaux rôles des espaces naturels, agricoles et forestiers sur le territoire pour ses habitants :

- On y produit de la **nourriture**
- Ils sont bénéfiques pour la **santé**
- Ils permettent de lutter contre le **changement climatique**
- C'est un **patrimoine**, une identité culturelle
- Ils me permettent de me **sentir proche de la nature**
- Les **paysages** sont agréables à voir

Des espaces fréquentés régulièrement par les habitants dans un but récréatif avant tout

Avez-vous l'habitude d'aller dans les espaces naturels pour :



Pour environ la moitié des participants, rien ne les empêche de fréquenter ces espaces en dehors du manque de temps. Pour l'autre moitié, on peut voir 5 obstacles :

1. Peur ou aversion à s'y rendre seul
2. **Accessibilité** (éloignement, manque de transports, manque de chemins entretenus)
3. **Manque de connaissance des lieux**
4. **Urbanisation** et densité de population
5. **Autre** (météo, chasse, etc.)

La protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

Savez-vous que les espaces naturels, agricoles et forestiers sont protégés sur le Plateau de Saclay ?

NON : 44%

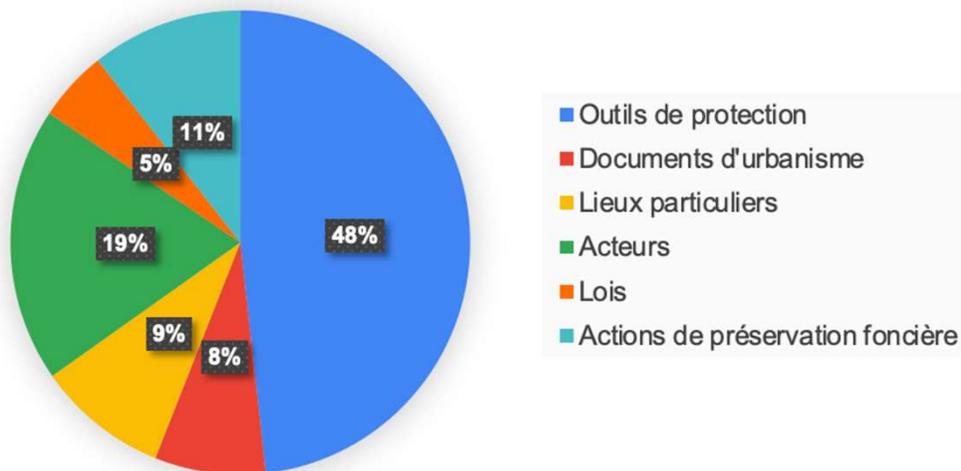
OUI : 56 %

Avez-vous déjà entendu parler de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF) ?

NON : 70%

OUI : 30%

Connaissance d'autres dispositifs de protection (20% des répondants)



Sur les 92 réponses

analysées : Dans la mesure

où certains répondants

faisaient plusieurs

propositions, **il y a eu 139**

propositions citées et

classées dans le graphique.

FAITES L'EXPÉRIENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE
SUR LE PLATEAU DE SACLAY





UN PROJET PORTÉ PAR LE RÉSEAU COCAGNE

Le Réseau Cocagne rassemble 102 jardins maraîchers en insertion certifiés AB partout en France : les Jardins de Cocagne.

Ces Jardins favorisent le retour à l'emploi de femmes et d'hommes en situation précaire et leur permettent de (re)construire un projet professionnel et personnel par le maraîchage bio.

Les légumes sont vendus en circuit-court sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs.

L'accessibilité des personnes précaires à des produits frais et de qualité, dans un cadre qui favorise la dignité, est également une priorité du Réseau Cocagne qui se matérialise dans plusieurs de ses programmes : Paniers Solidaires, Places à VivreS, Ecopôles alimentaires.



www.reseaucocagne.asso.fr

LE SITE COCAGNE DE VAUHALLAN

UN JARDIN BIO D'INSERTION

Le jardin du Limon est un jardin de Cocagne parmi 100 autres en France. Il produit des légumes biologiques avec des personnes en parcours d'insertion socio-professionnel.



UNE MAISON DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

La Maison Cocagne accueille le siège social du réseau Cocagne et un centre de formation aux enjeux et pratiques de la transition écologique et sociale



UN CENTRE D'ANIMATION POUR VOS PROJETS

La Maison Cocagne propose des accueils complets et des animations sur site (cuisines nourricières, jardin pédagogique etc.)





CONTACTEZ NOUS

Venez nous rendre visite à la Maison Cocagne
Venez nous rendre visite au 4 Rue des Arpentis, 91430 Vauhallan

Prenez rendez-vous
developpement.maisoncocagne@reseaucocagne.asso.fr
06 13 51 55 56

www.maisoncocagne.fr

Découvrir les espaces naturels et agricoles du territoire et préserver la biodiversité



Les randos durables 2021 - 11e édition

**du samedi 18 septembre
au dimanche 17 octobre 2021**

- Un rendez-vous annuel organisé par la Communauté Paris-Saclay dédié à la sensibilisation à l'environnement
- Thématiques : biodiversité, agriculture, climat, économie circulaire
- Cible : Familles et Scolaires
- Gratuit



**du samedi 18 septembre
au dimanche 17 octobre 2021**

Objectifs

- **Sensibiliser la population aux enjeux de la biodiversité, de l'agriculture, du climat et de l'économie circulaire**
- **Faire connaître le réseau des acteurs publics et privés locaux**
- **Faire découvrir les richesses naturelles du territoire de l'agglomération**

Programmation

① Des randonnées pédagogiques et visites-découvertes sur les communes du territoire

- Découverte accompagnée de la richesse des milieux naturels du territoire
- Valorisation des initiatives des communes
 - *Biodiversité*
 - *Agriculture*
 - *Climat*
 - *Economie circulaire*
- Animations par des passionnés, scientifiques, professionnels de l'environnement, agents des communes, bénévoles d'associations, étudiants, ...
- Randonnées pédestres, cycliste ou en bus
- Visites en extérieur
- Conférences – rencontres – débat en soirée

② Temps forts des Randos durables 2021

③ Visites du Sentier d'interprétation agricole (Saclay) pour les Scolaires

du lundi 4 au vendredi 8 octobre 2021

- Ecole L'EA - TECOMAH de Jouy-en-Josas
- Education nationale



Les Randos durables, c'est...

... **80 partenaires associatifs, établissements de formation, Université Paris-Saclay, Syndicats de communes (Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, synd. de rivière, ...)**

du territoire

+ les services Agenda 21 – Environnement des Villes

Chiffres 2019...

Sur le week-end des 13 et 14 avril 2019...

- Une 60taine de sorties proposées
- 1 500 randonneurs sur tout le territoire
- 21 ateliers pédagogiques à la Ferme de Viltain
- 6 000 visiteurs
- 500 spectateurs au spectacle



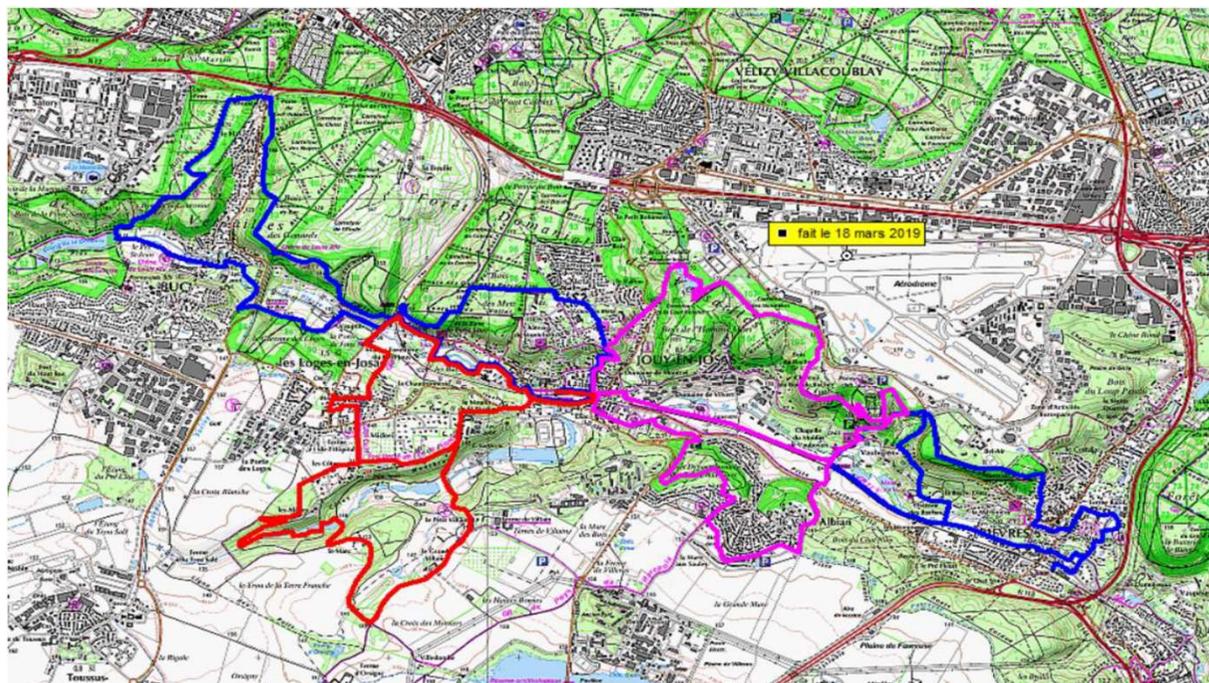
4 circuits de randonnée pédestre

Vallée de la Bièvre: 4 circuits de randonnée pédestre

- Créer des circuits de randonnée labellisés
- Valoriser le territoire de vallée de la Bièvre et les richesses patrimoniales,
- Favoriser les randonnées pédestres entre les communes.
- Développer l'attractivité de Tourisme vert dans la Vallée et ses cœurs de village
- Proposer des sentiers qui fassent le lien entre la Vallée et le Plateau

4 itinéraires :

- Circuit Bievres 8 Km
- Circuit Jouy-Buc-Saclay 12 km
- Circuit Buc-Jouy-Les Loges 13 km
- Circuit Jouy-Les Loges-Saclay 12 km



→ Les communes traversées sont :
Versailles, Buc, Les loges, Jouy en Josas, Bièvres, Saclay.

→ Ces sentiers seront labellisés par le comité départemental de randonnée pédestre (CODERANDO) et inscrits au plan départemental de itinéraires de promenades et de randonnée « PDIPR », et répertoriés sur les carte IGN.

Signalétique sur la Vallée de la Bièvre





Trame Verte et Bleue et Biodiversité à SQY

Aménager.7 Installer des barrières (murs, clôtures, etc.) perméables à la faune	
Objectifs visés	Un certain nombre de grillages constituent aujourd'hui des ruptures de passage sur le territoire de la communauté d'agglomération. L'objectif de cette mesure est de restaurer localement les corridors de déplacement notamment pour les petits mammifères, tout en limitant le dérangement de certains milieux en restreignant les possibilités d'accès pour les personnes et les chiens.
Communautés biologiques concernées	
Localisation	Ensemble du territoire, en ciblant les zones présentant des enjeux de maintien ou de restauration de corridors de déplacement des espèces.
Description de l'action	<p>Choix du type de clôture :</p> <p>Les clôtures doivent permettre la circulation de la petite faune. Pour cela, plusieurs dispositifs peuvent être mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Laisser un passage de 10 à 20 cm sous la clôture ; Choisir des mailles larges de 15 cm x 15 cm ; Aménager un passage à petite faune au niveau du sol de 20x20 cm. <p>Différents types de clôtures perméables à la petite faune (source, Naturparif)</p>
Calendrier	À proposer dans le cadre de projets d'aménagement
Intervenants	Services techniques et aménagement des communes ou de l'agglomération, entreprises prestataires mais aussi propriétaires privés
Éléments de coût	Fourniture et pose pour les clôtures à mailles type « ursus » : compter 20 à 30 € / ml
Bénéfices écologiques	Favorise la biodiversité
Bénéfices services écosystémiques	→ Développement des savoirs éducatifs → Biodiversité et patrimoine
Le saviez-vous ?	SQY a déjà initié cette action sur le territoire avec la surélévation des clôtures du parc du Château de la Verrière en 2015.
Pour aller plus loin	<ul style="list-style-type: none"> ECOTEC Environnement, 2012 - Amélioration des déplacements de la petite faune en zone urbaine et périurbaine Routes et passages à faune – 40 ans d'évolution, Guide SETRA Guide de gestion écologique des espaces publics et privés, Natureparif, 2016 Aménagements et mesures pour la petite faune, SETRA, 2005

FICHES ACTIONS

TVB SQY

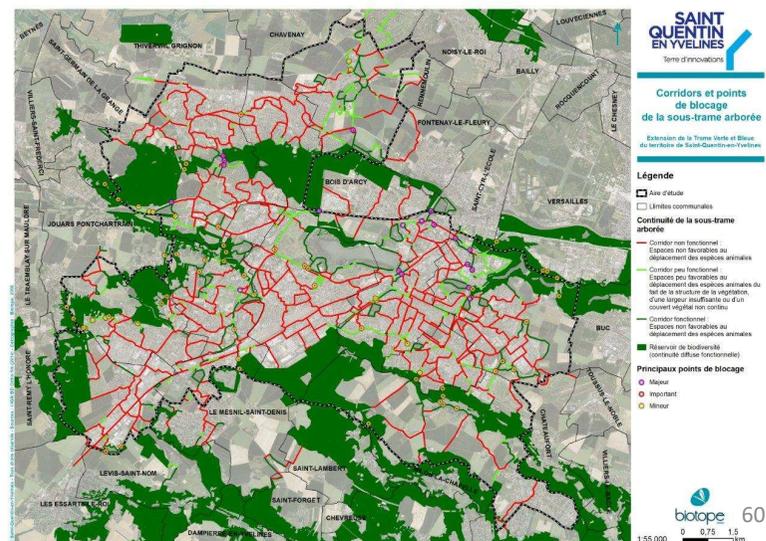
Un document guide pour la prise en compte de la biodiversité dans :

- ✓ *nos choix d'aménagement*
- ✓ *et nos documents d'urbanisme*

- Déterminer les **éléments constituant** la TVB, analyser les **fonctionnalités écologiques** et **services écosystémiques**
- Proposer des **actions** tenant compte des enjeux (TVB et développement territorial global) et donner des **orientations** à respecter dans le cadre des projets d'aménagement ou autres
- Démarche de **concertation** globale

- Guide **pratique et pédagogique** :
 - ✓ introduction technique aux principes
 - ✓ synthèse et analyse des résultats
 - ✓ fiches actions pratiques
 - ✓ fiches exemples de mise en application
- Atlas **cartographique** et SIG
- Rapport **méthodologique**
- Présentations de restitution de l'étude

> Disponibles sur SQYmap



Le Grand Chemin de SQY

Un maillage écologique fonctionnel au travers de l'agglomération et de son tissu urbain

- Ensemble des **12 communes**,
- Relier les **principaux réservoirs** de biodiversité (30 lieux d'intérêt constitutifs de la TVB)
- Modifier **l'aménagement et la gestion** des espaces publics
- Chemins à **usage mixte** (faune, accueil et circulation du public, pédagogie)
- **Continuités écologiques** (peu voire non fonctionnelles et restaurées)
- **Diversité des milieux** naturels et semi-naturels (agricoles, forestiers, urbains, humides, etc.)



Une action écologique ambitieuse et innovante pour répondre aux attentes des professionnels de l'environnement

> Analyse opérationnelle des potentialités en cours, puis réaménagements par tronçons

> *Disponible sur SQYmap*

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

LES BONS GESTES POUR LA BIODIVERSITÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Direction Environnement et Paysage
01 39 44 80 80

Choisir des végétaux locaux - Européens : Chêne, Charme, Prunus, Noisetier, Cornouiller, Fusain, Clématite, etc. et non des espèces asiatiques ou américaines qui peuvent devenir « invasives » (prendre la place des espèces locales et introduire leurs parasites).



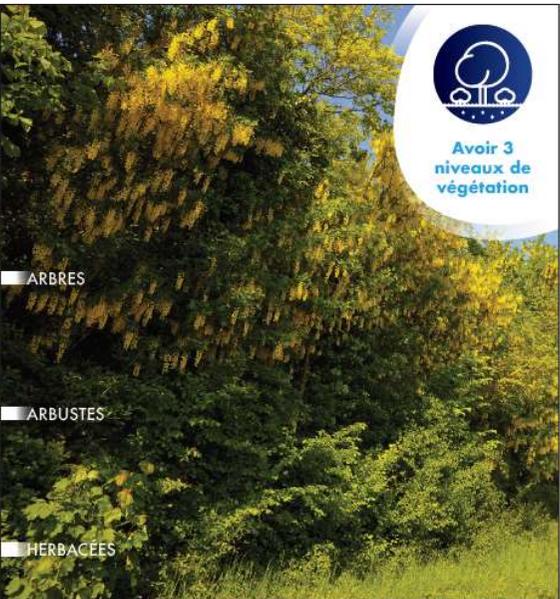
CHÊNE CHARME PRUNUS

Avoir 3 niveaux de végétation

ARBRES

ARBUSTES

HERBACÉES



LIERRE

Choisir des végétaux à fleurs et à fruits étalés dans l'année pour les insectes, les oiseaux, etc. : Sorbier, Sureau, Lierre, etc.

SORBIER



Choisir des végétaux variés : haies mixtes ou vives, changer d'espèce à chaque massif ou alignement de végétaux.



Ne pas tailler ou à minima à l'automne, attendre la fin de cycle des espèces végétales et animales.

- Tondre l'herbe moins souvent et au plus haut (zones à une coupe par an),
- Tailler les haies à l'automne,
- Laisser les arbres en port libre, les planter en imaginant leur taille adulte.



> Disponible sur sqy.fr



Réduire l'arrosage :

- Choisir des plantes adaptées au milieu,
- Utiliser des paillages (issus de vos propres tailles) pour conserver l'humidité,
- Réutiliser les eaux pluviales.



Rendre les eaux pluviales à la terre sur la parcelle :

- Aménager des zones plus humides où se déverse l'eau comme des noues ou des mares (non bâchées),
- Choisir des revêtements qui laissent passer l'eau,
- Dessiner les espaces (verts) avec des strates inondables (pentes et reliefs).

Ne rien déverser via les plaques d'égout, directement reliées aux étangs et rivières sans passer par une station de traitement.



Fournir des espaces relais pour les espèces animales : à l'abri des prédateurs, à nettoyer régulièrement,

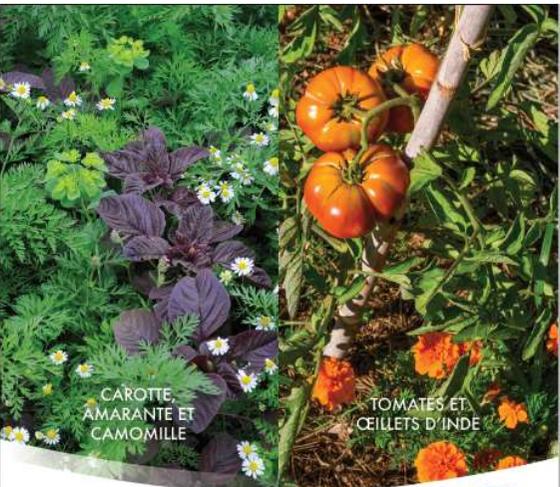
- Habitat : végétaux, tas, interstices, nichoir fabriqué,
- Abreuvoir : principalement en été et en hiver où l'eau se fait rare,
- Mangeoire : avec aliments adaptés, surtout sans s'interrompre l'hiver.



Permettre aux espèces animales de circuler, ne pas clôturer : planter des haies.

A défaut, choisir des clôtures :

- Surélevées (10-15cm),
- Franchissables (grandes mailles),
- Éviter les murets,
- Créer des passages (15 x 30cm).



CAROTTE, AMARANTE ET CAMOMILLE

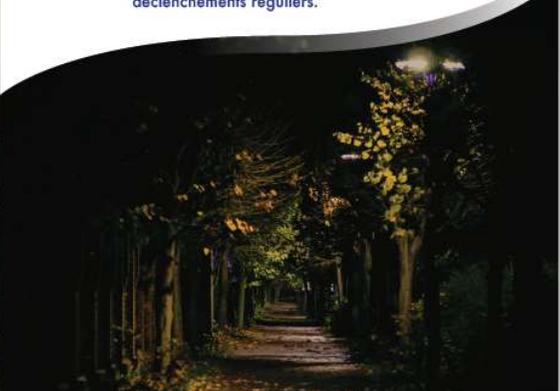
TOMATES ET CEILLETS D'INDE

Entretien à la main sans produit chimique qui tue bien plus d'espèces que celle qui dérangerait. Binette, associations de plantes, lutte biologique.



Ne pas éclairer à proximité des espaces naturels. A défaut choisir un **éclairage doux :**

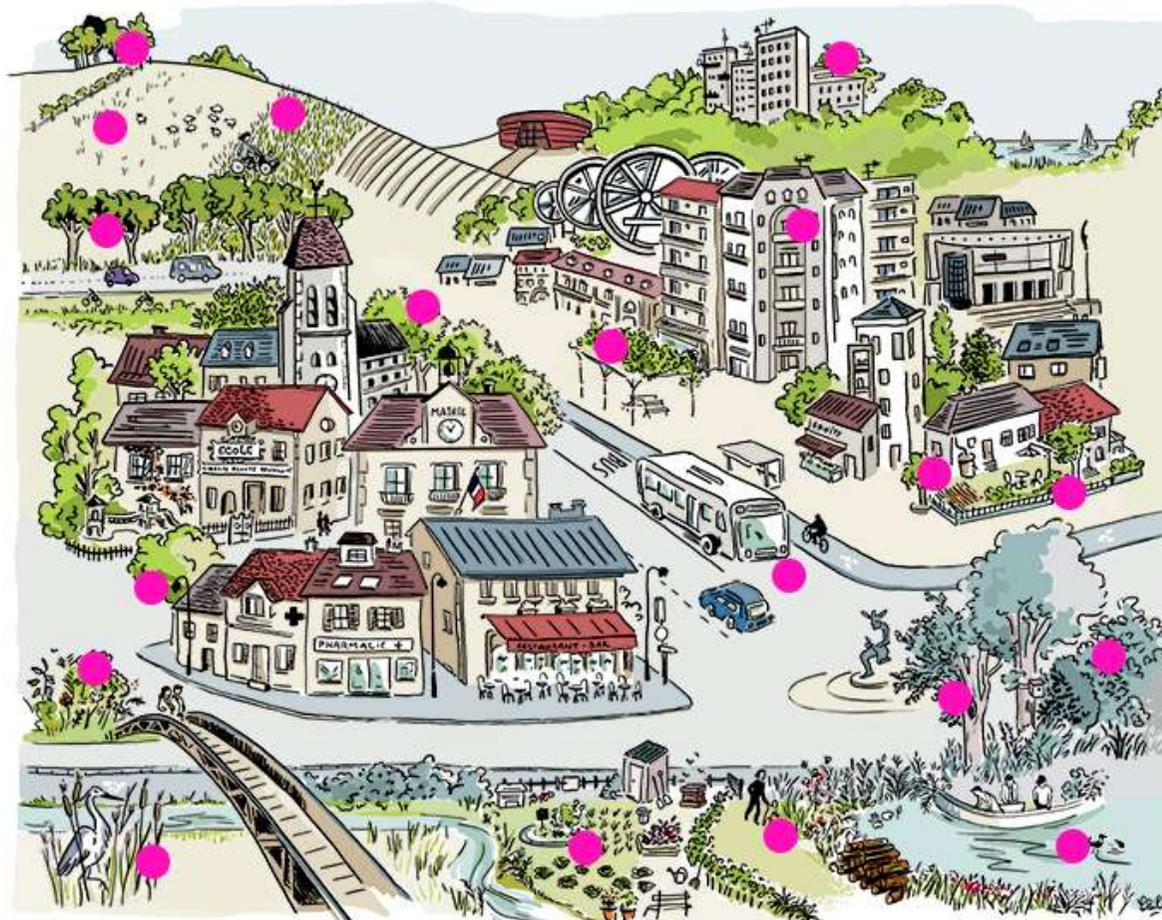
- Orientation : vers le sol - ciblée - le moins haut possible,
- Couleur : au plus chaud (blanc-jaune plutôt que blanc-bleu),
- Intensité : au plus bas,
- Période : extinction de 4-6h, pour les parcs, préférer une lumière faible mais constante aux systèmes à déclenchements réguliers.



La carte interactive de SQY

La nature en ville sur le territoire

- Bulles à cliquer pour afficher des textes informatifs
- Choix d'aménagement et de gestion pour favoriser la biodiversité



> Disponible sur sqy.fr

Observer et préserver la biodiversité du territoire

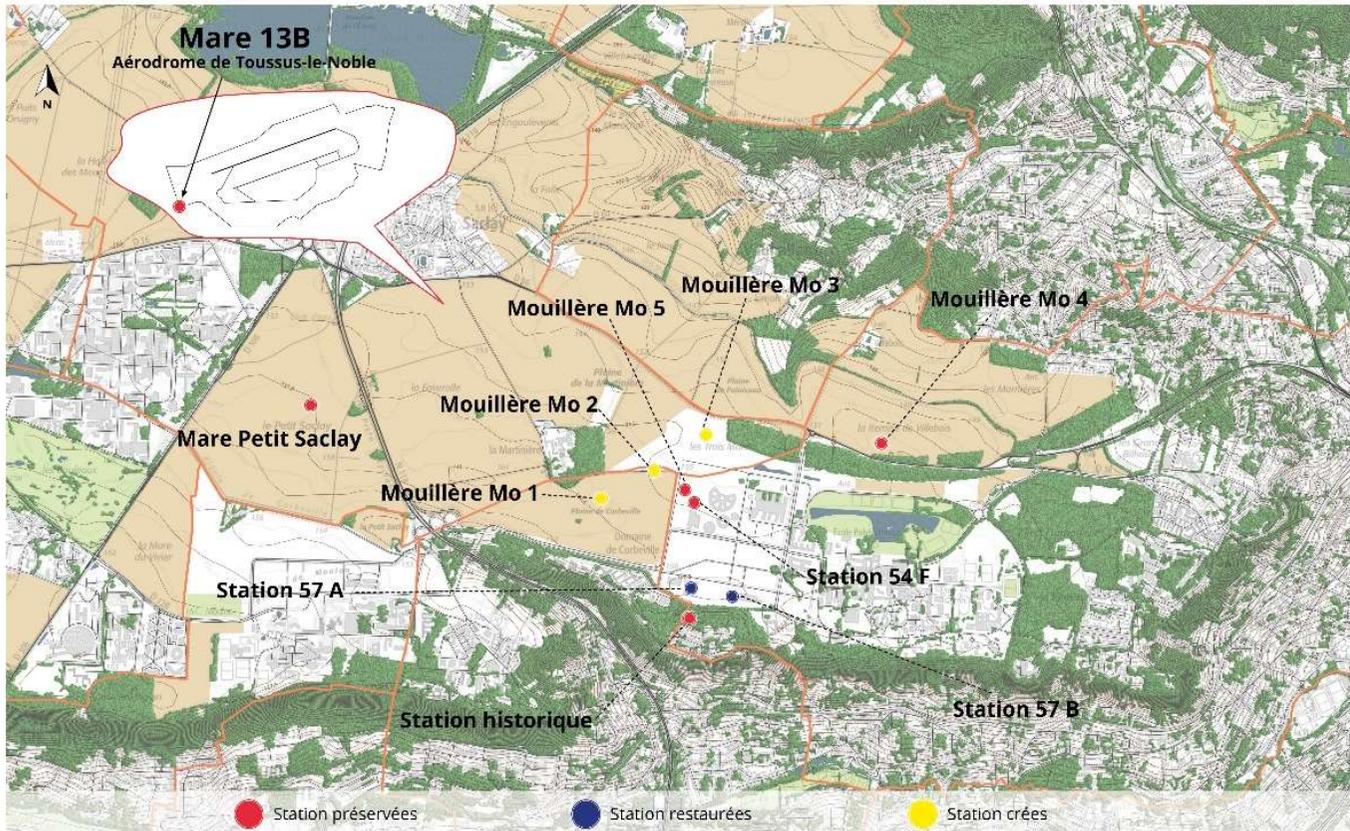
Quartier de l'Ecole polytechnique et Corbeville



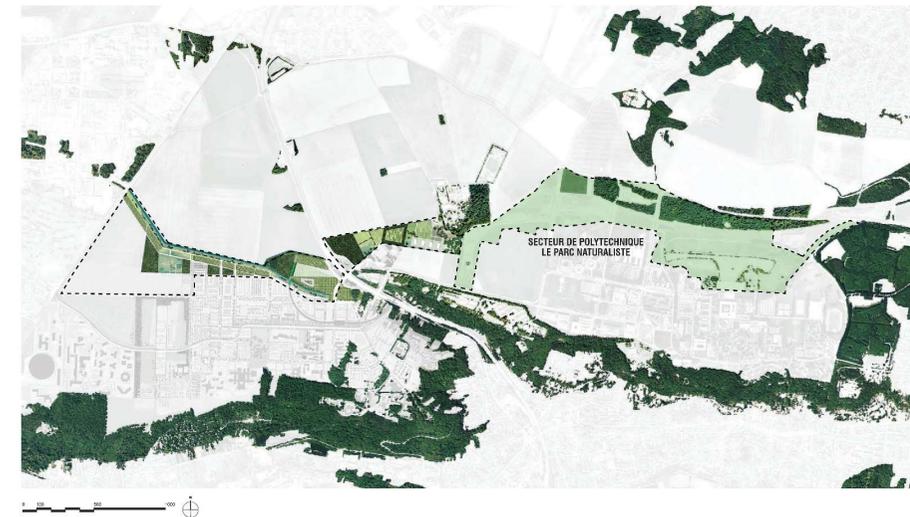
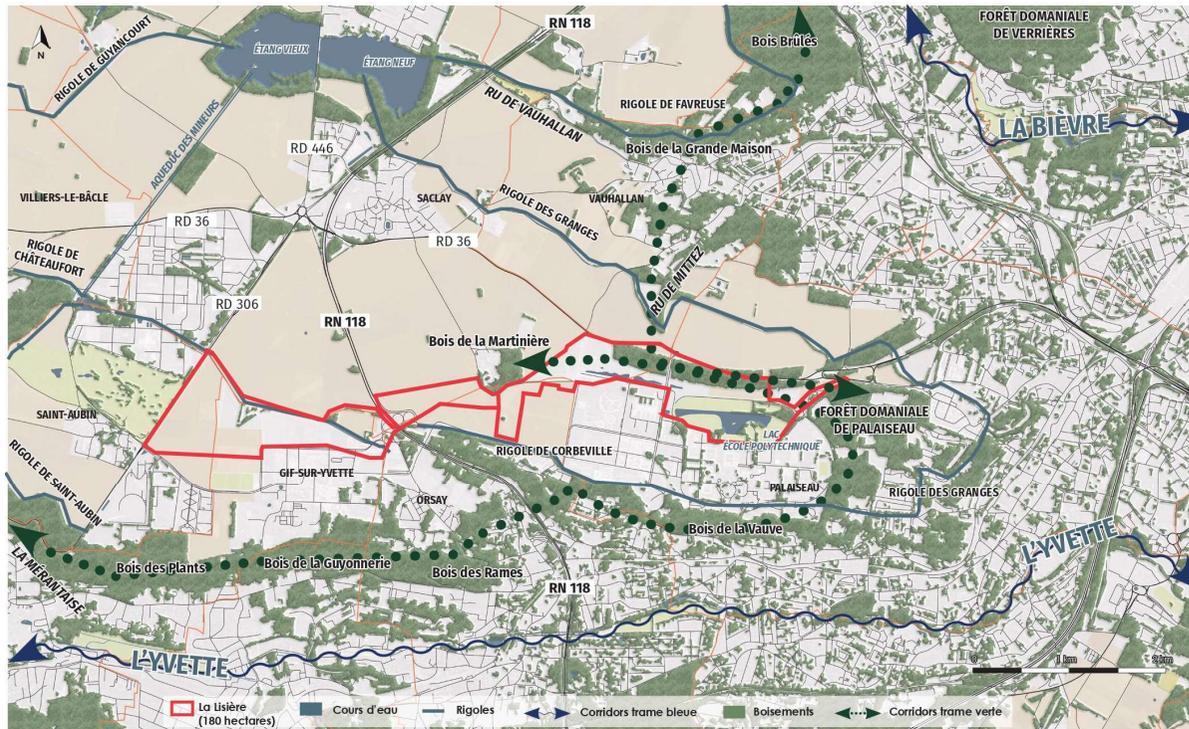
9 Panneaux pédagogiques en cours de déploiement

- Etoile d'eau / Mouillères
- TVB à l'échelle du territoire
- Corridor écologique Ouest
- Boisement Nord
- Bassins d'eau pluviale
- Mares
- Chataigneraie
- Pépinière transitoire
- Rigole de Corbeville

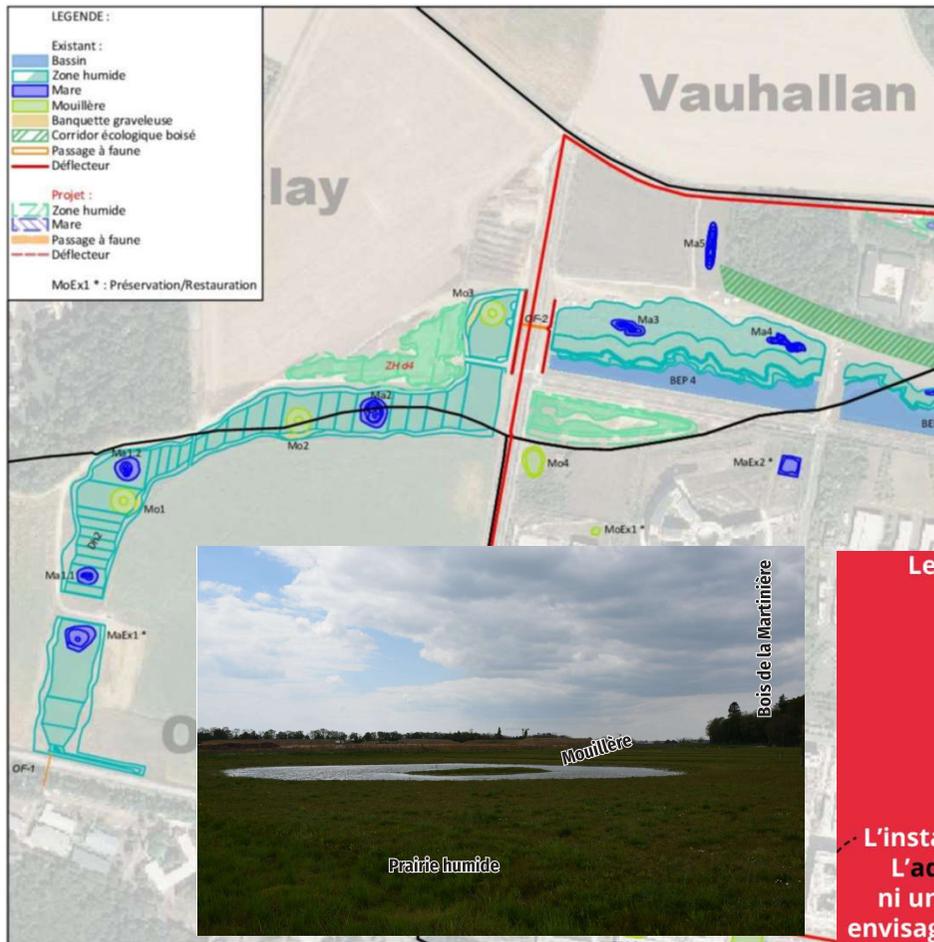
Les mouillères et l'Etoile d'eau



La trame verte et bleue à l'échelle territoriale et locale



Le corridor écologique Ouest



Le corridor écologique comprend la réalisation des aménagements hydro-écologiques suivants :

- La réalisation d'une vaste zone humide d'un seul tenant de plus de 40 000 m² ;
 - La création de 3 mouillères ;
 - La création de 3 mares ;
- La réhabilitation de la mare existante ;
- La plantation de bosquets et de prairies ;
 - L'installation d'abris à amphibiens.

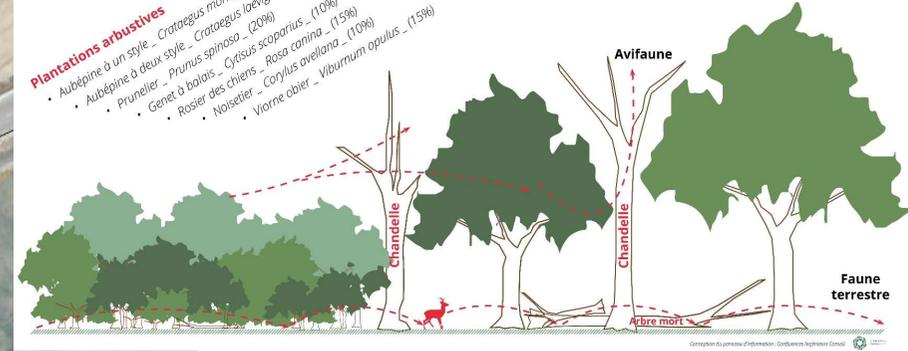
• L'installation de banquettes de gravier favorables à la nidification du Petit gravelot (*Charadrius dubius*).
 L'adaptation des cheminements qui ne doivent ni constituer de ruptures de continuité écologique, ni une remise en cause de la fonctionnalité écologique des Zones Humides. Ces cheminements sont envisagés le long du corridor d'est en ouest. Deux ouvrages de franchissement pour les amphibiens et la petite faune aux extrémités du corridor.

La restauration écologique du boisement nord

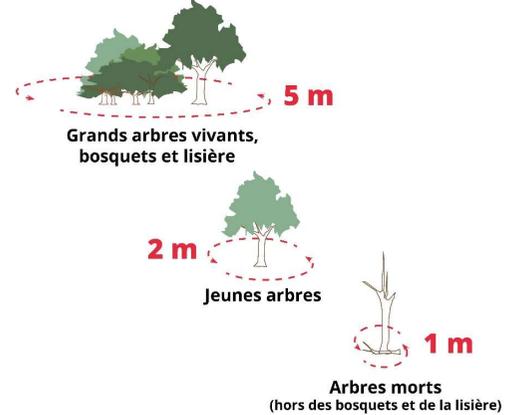


Renforcer le Boisement nord par des plantations arbustives et arborées

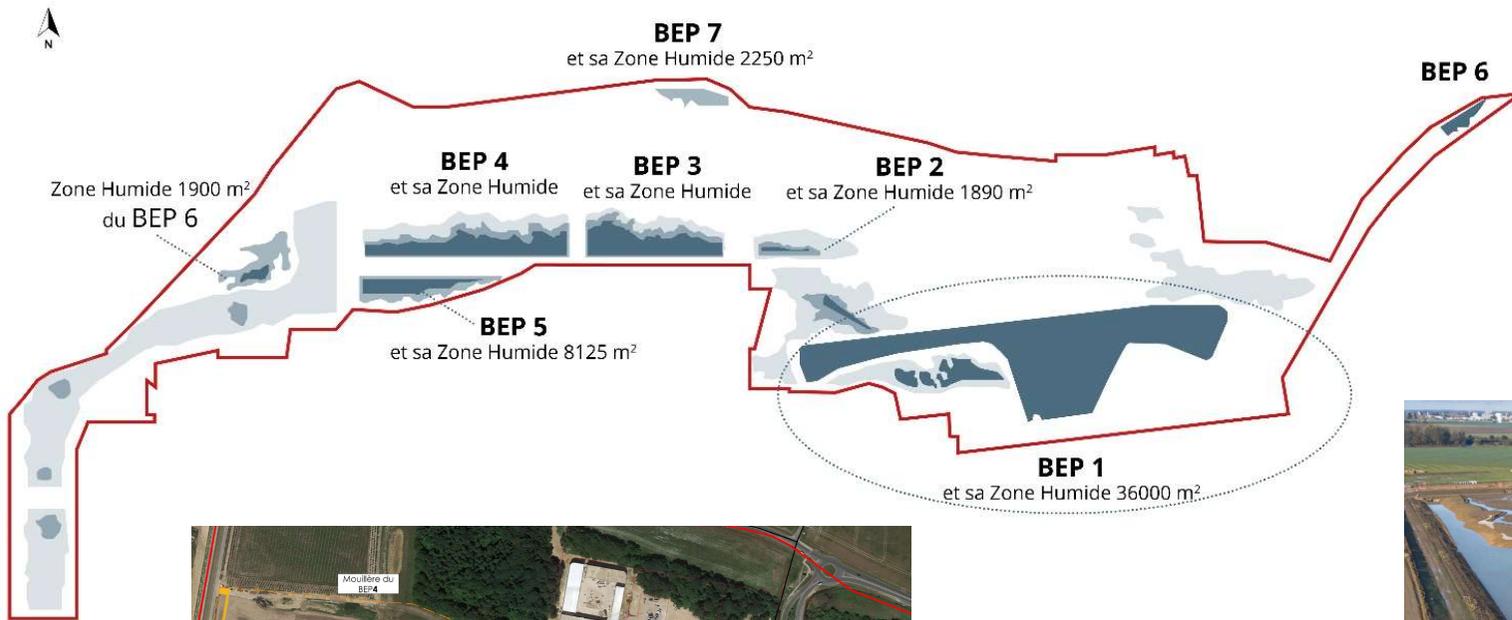
- Plantations arbustives**
- Aubépine à un style - *Crataegus monogyna* - (1596)
 - Aubépine à deux style - *Crataegus laevigata* - (1596)
 - Prunelier - *Prunus spinosa* - (2096)
 - Genet à balais - *Cytisus scoparius* - (1096)
 - Rosier des chiens - *Rosa canina* - (1096)
 - Noisetier - *Corylus avellana* - (1096)
 - Vierne obier - *Viburnum opulus* - (1596)
- Plantations arborées**
- Merisier - *Prunus avium* - (2596)
 - Chêne pédonculé - *Quercus robur* - (2096)
 - Charme - *Carpinus betulus* - (1596)
 - Bouleau verrucosus - *Betula pendula* - (1596)
 - Noyer commun - *Juglans regia* - (1096)
 - Saule marsault - *Salix caprea* - (1096)
 - Saule blanc - *Salix alba* - (596)



Largeurs des zones tampons autour des éléments conservés :

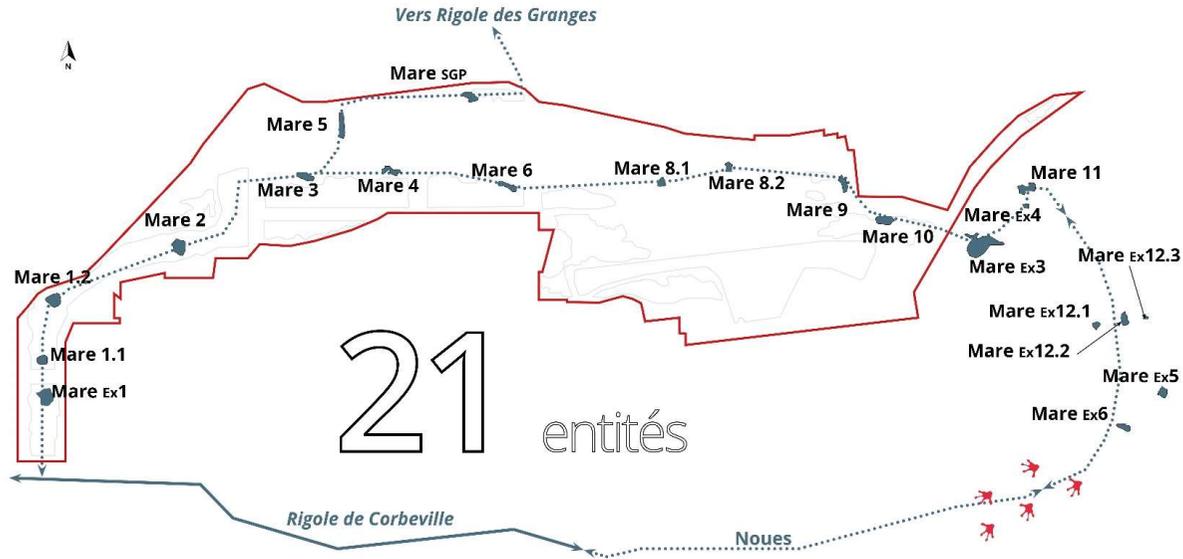


Les bassins de rétention des eaux pluviales





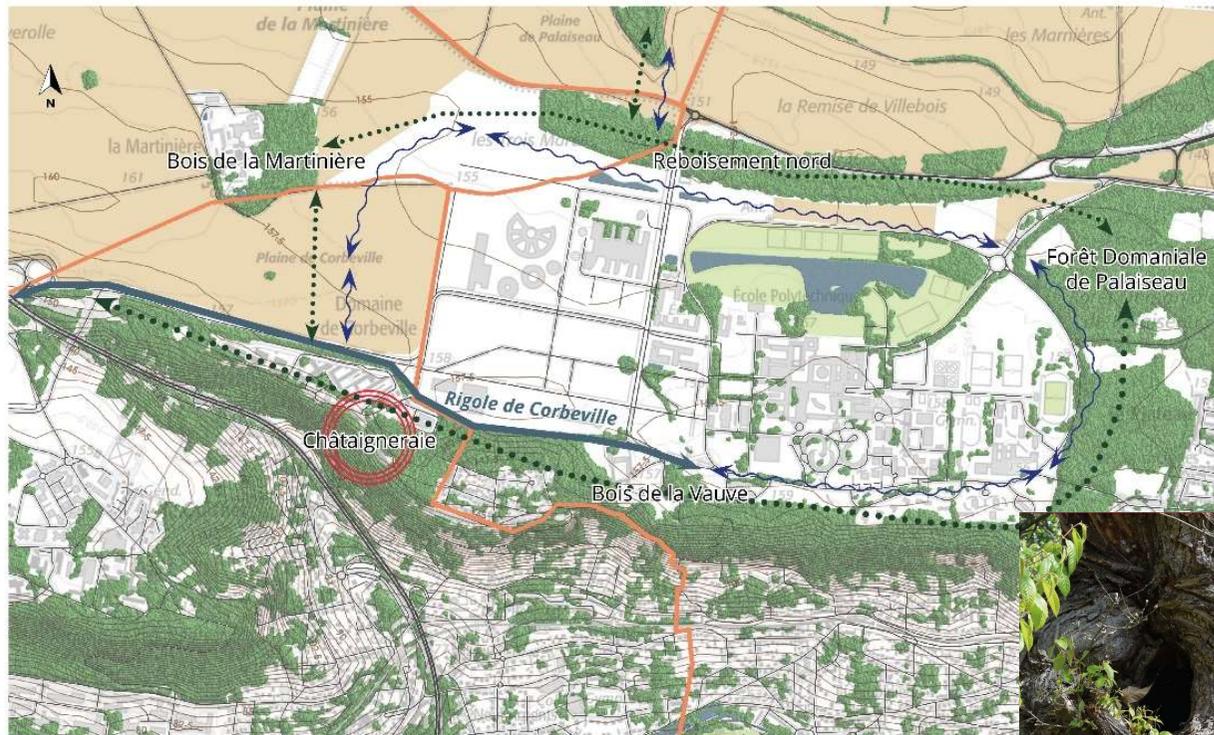
Les mares



21 entités



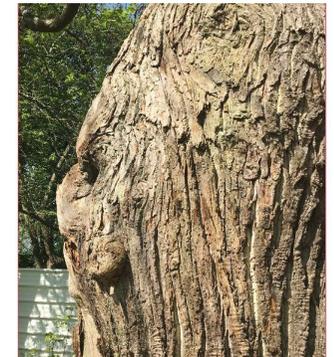
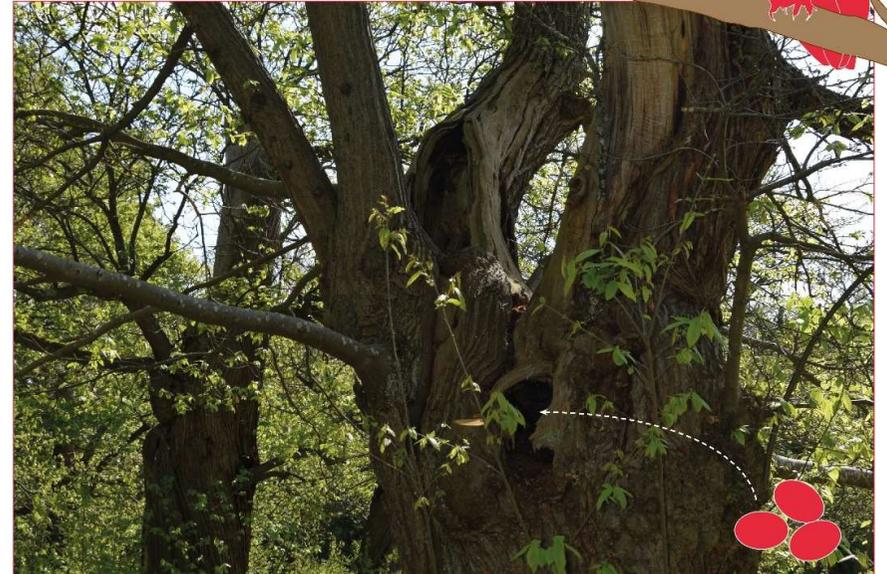
La châtaigneraie



Pipistrelle commune _ *Pipistrellus pipistrellus*



Chouette hulotte _ *Strix aluco*
Veillant sur ses oeufs nichés dans une cavité



La pépinière transitoire de Corbeville



La pépinière transitoire

La pépinière transitoire constitue une réserve de 1800 arbres pour les plantations des futurs aménagements des trois quartiers du Campus urbain (ZAC du Moulon, ZAC de Corbeville et ZAC du quartier de l'École polytechnique).

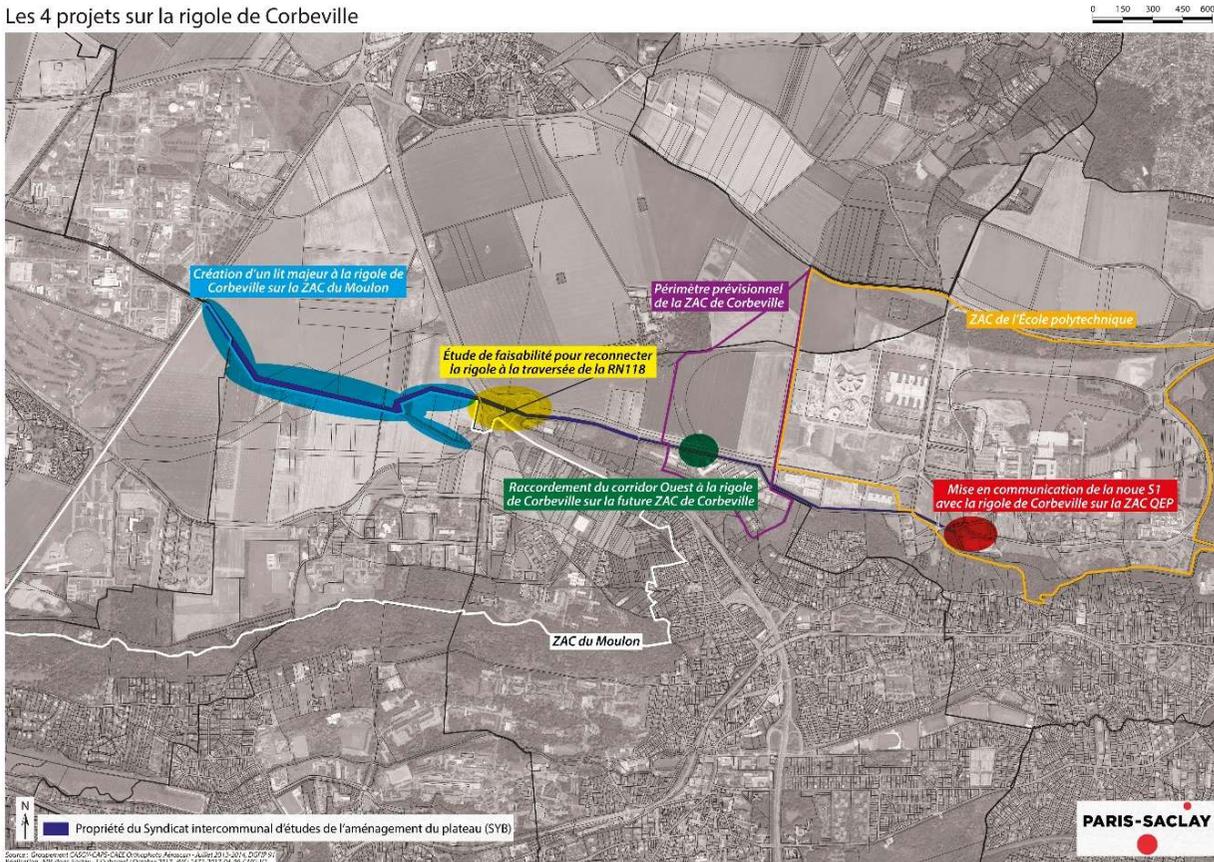
Environ 8000 arbres sont attendus pour composer les aménagements.

Au fil de l'avancée du chantier, un approvisionnement constant s'établira afin de maintenir la quantité d'arbres requise dans la pépinière transitoire.

Le projet amorce de nouvelles dynamiques économiques tournées vers un approvisionnement local et des partenariats avec les pépiniéristes franciliens. Le maintien d'un patrimoine génétique local est soutenu par le développement des circuits courts des végétaux.

La rigole de Corbeville

Les 4 projets sur la rigole de Corbeville

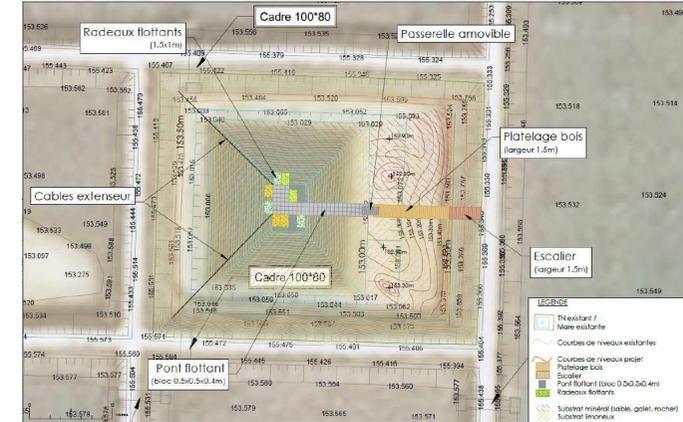
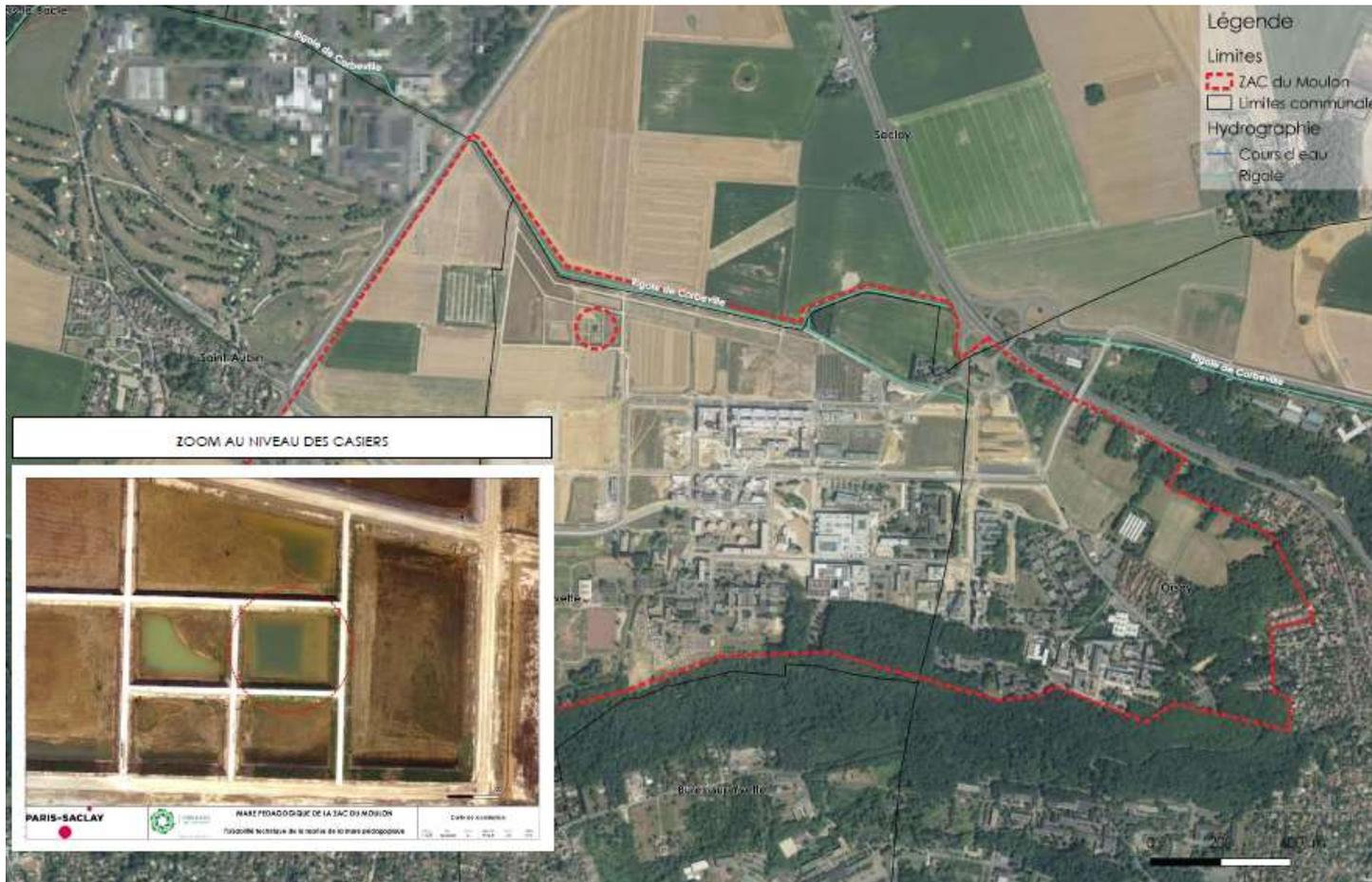


Redonner une véritable **fonction hydraulique et écologique** pour mieux maîtriser les eaux de ruissellement et le drainage des terres et recréer une continuité écologique :

- **Création d'un lit majeur** à la rigole de Corbeville sur la ZAC du Moulon
- **Raccordement du corridor** Ouest à la rigole de Corbeville sur la ZAC de Corbeville
- **Mise en communication** de la noue S1 avec la rigole de Corbeville sur la ZAC du Quartier de l'Ecole Polytechnique
- **Reconnexion** de la rigole à la traversée de la RN118



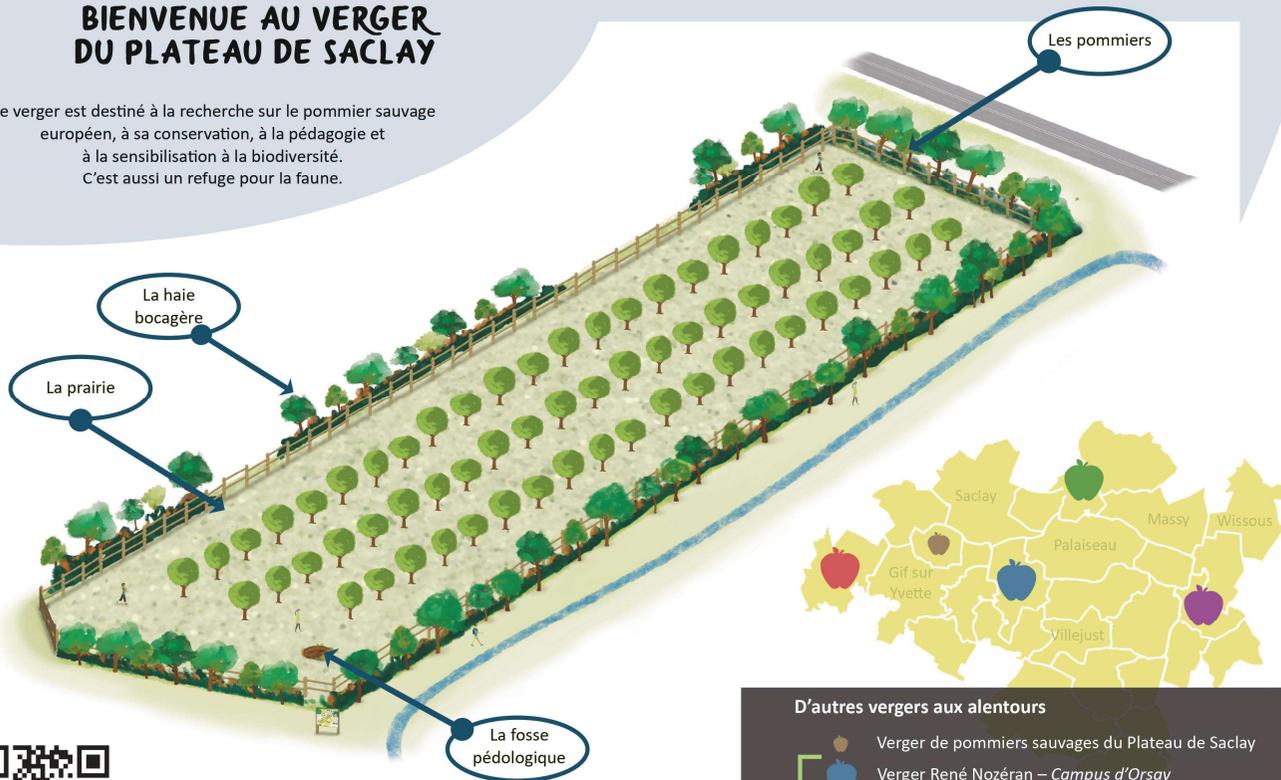
L'aménagement d'une mare pédagogique



Verger conservatoire et expérimental de pommiers sauvages

BIENVENUE AU VERGER DU PLATEAU DE SACLAY

Ce verger est destiné à la recherche sur le pommier sauvage européen, à sa conservation, à la pédagogie et à la sensibilisation à la biodiversité. C'est aussi un refuge pour la faune.



D'autres vergers aux alentours

-  Verger de pommiers sauvages du Plateau de Saclay
-  Verger René Nozéran – *Campus d'Orsay*
-  Verger des habitants – *St Rémy-lès-Chevreuse*
-  Igny Vallée comestible - *Igny*
-  Verger pédagogique – *Longjumeau*

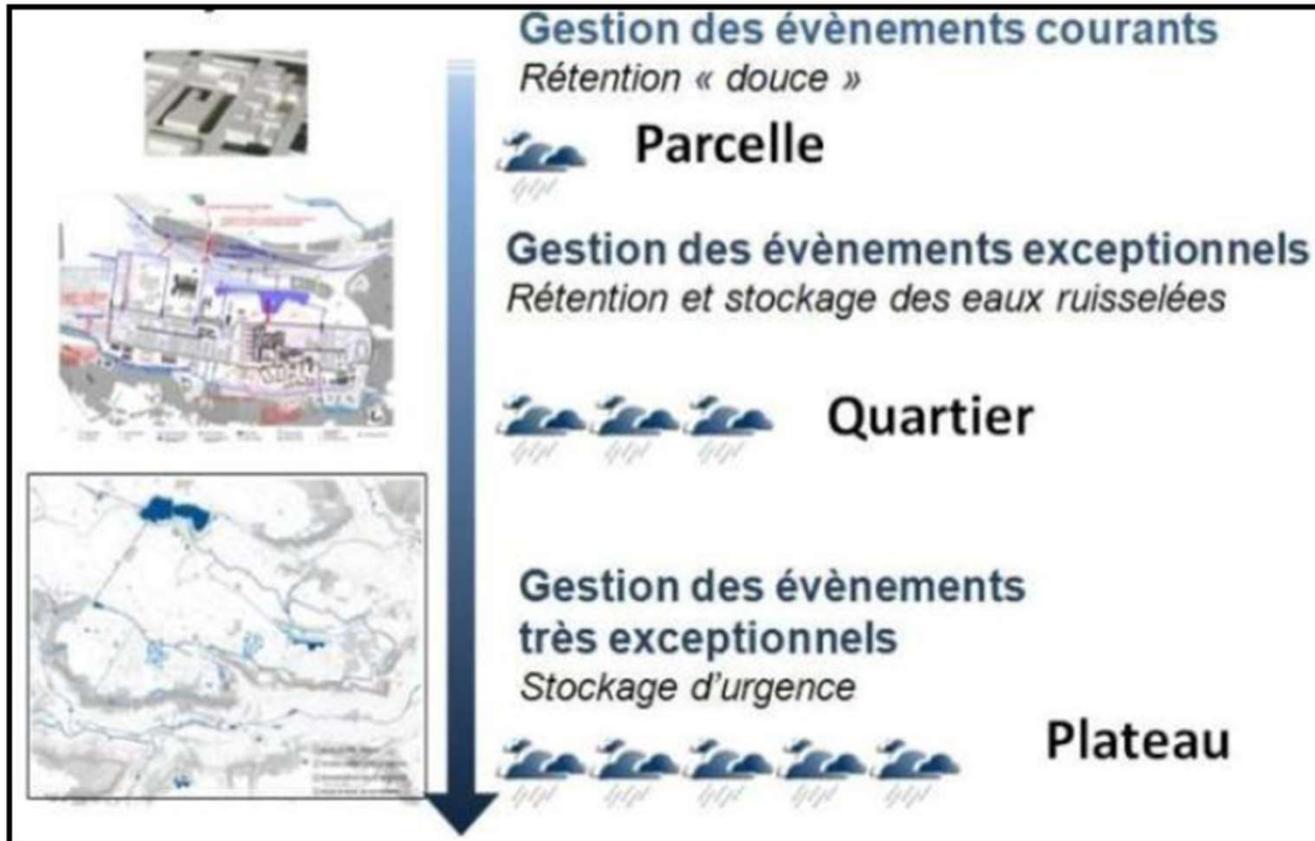
Pommiers cultivés

Projet porté par **Amandine Cornille**, chercheuse CNRS au laboratoire Génétique quantitative et évolution - Le Moulon (GQE - LE MOULON) - CNRS / Inrae / Agroparistech / Université Paris Saclay.



Davantage d'informations sur : www.ideev.universite-paris-saclay.fr/fr/le-verger

Moulon – Gestion des eaux pluviales



Moulon – Gestion des eaux pluviales – à l'échelle du quartier



Moulon – Gestion des eaux pluviales – à l'échelle du plateau



Contacts des intervenants

TERRE ET CITE - contact@terreetcite.org

Dorian SPAAK – Coordinateur – dorian.spaak@terreetcite.org

Charlotte MARY – Consultante pour Terre et Cité – charlotte.mary.conseil@gmail.com

Marion BRUERE – Cheffe de projet – marion.bruere@terreetcite.org

RESEAU COCAGNE - developpement.maisoncocagne@reseaucocagne.asso.fr

Julien ADDA – Directeur – direction@reseaucocagne.asso.fr

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Christine HACCARD – Responsable Environnement-Développement durable – christine.haccard@paris-saclay.com

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Aurélie DUVAL ARNOULD – Chargée de mission Environnement – aurelie.duval-arnould@sqy.fr



Contacts des intervenants

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VERSAILLES-GRAND-PARC

Suzana JAEHRLING – Chargée de mission urbanisme et paysage - suzana.jaehrling@agglovgp.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AMONT DE LA BIEVRE (SIAB)

Gilles CURTI – Président – gilles.curti@jouy-en-josas.fr

EPA PARIS-SACLAY

Julie TISSOT – Directrice développement durable et RSE – julie.tissot@oin-paris-saclay.fr

Alexandre HENRY – Chef de projet Biodiversité et environnement – alexandre.henry@oin-paris-saclay.fr

Lucie PACQUET – Cheffe de projet agriculture – lucie.pacquet@oin-paris-saclay.fr

Merci de votre participation

